

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

No. 35

Montréal, Jeudi, 30 Août 1883.

Prix du numéro : 7 centimes.—Annonces, la ligne : 10 centimes
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

SOMMAIRE

TEXTE : Le comte de Chambord.—De Montréal à Lourdes (fin), par Un Pèlerin.—Notes sur l'Irlande (suite), par G.-A. Dumont.—Le banquet offert à M. Beaugrand.—Nécrologie.—Le docteur Picault.—M. Pasteur à Dôle.—Choses et autres.—De tout un peu.—Le moulin rouge (suite).—Nos gravures : Madame Frary-Gross ; Les premiers pas ; Une rencontre inattendue.—Propos du docteur, par Dr E. Monin.—Nouvelles diverses.—Les échecs.

GRAVURES : Madame Frary-Gross ; Les emblèmes de la ligue des patriotes ; Les premiers pas ; Une rencontre inattendue ; Août.

LE COMTE DE CHAMBORD

Le comte de Chambord est mort vendredi dernier, après une lutte terrible et douloureuse contre la maladie. Avec celui qui aurait dû régner sous le nom d'Henri V, a disparu un des plus grands et un des plus beaux caractères de notre siècle. Ennemis comme amis se sont unis en face de sa tombe pour rendre hommage à celui qui a été en Europe, avec le Souverain Pontife, le représentant du droit et de l'honneur.

Les droits du comte de Chambord à la couronne de France passent à son parent, le comte de Paris. Il s'agit de savoir si les légitimistes se rallieront autour du petit-fils de Louis-Philippe. Voici sur ce sujet une article du *Figaro* :

PARIS, 12 août 1883.

Nous assistons à un spectacle plein d'une vraie grandeur et qui, depuis deux semaines, tient suspendues la France et l'Europe dans une émotion profonde.

Que l'agonie d'un souverain, entouré de l'appareil de la puissance et commandant à un million de soldats, occupe et remue ainsi l'opinion publique, on le conçoit. Mais qui aurait cru que la maladie d'un prince qui n'a pas régné, que peu de personnes connaissent, et qui se débat, isolé, dans un lointain exil, pût causer à tout le vieux monde une commotion pareille ?

Depuis deux semaines les passions ont fait trêve devant ce lit funèbre ; la presse de tous les partis s'est honorée par une convenance et un respect bien rares ; jusqu'au fond de nos hameaux, on suit avec anxiété les longues alternatives du mal, et l'on peut dire que le dénouement de cette lutte entre la vie et la mort, de ce conflit poignant entre la crainte et l'espérance domine et absorbe tout dans le pays.

Quel témoignage plus expressif de la place immense qu'occupe toujours et invinciblement dans l'esprit public, dans les souvenirs indéracinables comme dans les secrètes espérances de la nation, cette monarchie séculaire et vraiment française qu'une bande d'exploiteurs voudrait nous faire croire oubliée ? S'émeut-on ainsi de ce qui est passé sans retour, et suivrait-on avec de telles angoisses les péripéties d'un drame sans conséquences pour notre avenir ?

* *

Et quelle scène mémorable que l'entrevue des princes, dans cette matinée du 7 juillet qui restera historique ! On ne saurait dire qui elle honore le plus, du mourant qui se soulève sur sa couche pour embrasser tendrement son héritier et pour l'attirer sur son cœur, ou du prince qui, par un noble élan et dans un sentiment supérieur à tout calcul politique, a couru près du chef de sa Maison ?

On avait attribué à M. le comte de Chambord d'in-vraisemblables arrière-pensées à l'égard des princes d'Orléans ; on avait été jusqu'à prétendre qu'il pourrait bien essayer de changer par testament l'ordre même de succession au trône, comme si c'était l'adoption, et non la naissance, qui créait chez nous le droit monarchique !

C'était offenser à la fois le caractère et l'intelligence du comte de Chambord que de lui prêter des intentions

aussi contraires aux vieilles lois nationales qu'à la noblesse de sa propre nature ; et l'ineffaçable entrevue du 7 juillet, avec son effusion si sincère, a donné le plus catégorique démenti à ces suppositions injurieuses. Elle a consacré, dans un embrassement suprême, les droits, manifestes d'ailleurs, du comte de Paris, et elle a fait de lui désormais, à tous les titres et de toutes les façons, l'héritier légitime et incontesté du chef de la Maison de France.

Si quelque chose pouvait ajouter à la portée de l'incident et au caractère exceptionnel que tout le monde lui a spontanément reconnu, ce serait l'énergie même qu'a témoignée en cette occasion solennelle M. le comte de Chambord pour écarter de son lit de douleur tous les autres membres de sa famille, même ceux qui lui inspirent le plus de tendresse, et pour admettre au contraire auprès de lui, malgré la résistance des médecins, celui là même de ses parents contre lequel on lui prêtait de l'éloignement.

Oui, les médecins s'opposaient à l'entrevue ; ils en redoutaient l'émotion pour l'auguste malade et la déclaraient dangereuse. Un quart d'heure à peine avant qu'elle eût lieu, ils la combattaient encore de toutes leurs forces, en en déclinant la responsabilité. Mais M. le comte de Chambord l'a voulue, de cette volonté de roi qui eût trouvé à se déployer si efficacement sur le trône. Il a ordonné, et malgré les médecins, malgré les alarmes de son entourage intime, et, au péril même de sa vie, il a appelé le comte de Paris à son chevet, alors, je le répète, que ni le duc de Parme, ni le comte de Bardi, ni le roi de Naples, ni don Carlos, ni aucun autre prince de sa famille n'y était admis.

Encore une fois, n'est-ce pas là un fait caractéristique, et n'est-il pas permis d'y trouver le témoignage éloquent de la droiture chevaleresque de M. le comte de Chambord ? Il a montré, dans cette occasion suprême, qu'il avait vraiment l'âme d'un roi et d'un chrétien, et s'il n'avait pas puisé cette grandeur en lui-même, il en eût trouvé le bel exemple dans les souvenirs de son aïeul, Charles X, pieusement recueillis par un des plus fidèles amis du vieux roi, le comte de Montébel.

En retraçant les derniers jours et la mort si sereine du monarque exilé, l'ancien ministre de Charles X rapporte le trait suivant, bien digne d'être rappelé à cette heure : — " Si quelqu'un, dit-il, s'exprimait avec aigreur devant lui sur la famille d'Orléans, il en éprouvait une contrainte visible. A Dieu seul, disait-il, il appartient de prononcer sur la conscience des hommes. Qui de nous d'ailleurs est exempt de fautes ? Nous aurons tous à répondre devant le tribunal suprême... Et mon espoir pour moi-même se fonde en partie sur cette circonstance que j'ai fait à la famille d'Orléans tout le bien qui dépendait de moi, et que, depuis 1830, je n'ai pas trouvée contre elle dans mon cœur un seul sentiment de haine, une seule pensée de vengeance."

C'est là de l'histoire, de la plus pure et de la plus authentique, recueillie dans l'intimité par le plus irréusable des témoins.

Eh bien ! les sentiments que n'éprouvait pas son aïeul, après la Révolution de Juillet et sur la terre d'exil, pourquoi M. le comte de Chambord en serait-il animé après un demi-siècle, surtout à l'égard de princes innocents comme lui des erreurs du passé, sans reproche à ses yeux comme à ceux de la France, et qui ne lui ont jamais témoigné que la déférence due à son titre et à ses droits ?

Voilà pourquoi M. le comte de Chambord a si affectueusement accueilli M. le comte de Paris ; voilà pourquoi il lui a paternellement ouvert les bras, en scellant, dans cette entrevue pleine d'une majesté saisissante, la réconciliation cordiale et définitive de l'antique Maison de France.

* *

M. le comte de Paris a recueilli, le 7 juillet 1883, le fruit de sa généreuse démarche du 5 août 1873, le bénéfice de l'attitude si patriotiquement correcte et si respectueusement filiale qu'il a observée depuis dix ans, en dépit d'impatiences et d'excitations contraires. Avec cette honnêteté supérieure et cette fermeté réfléchie qui constituent le fond de sa nature, il avait voulu rétablir dans son intégrité le principe tutélaire de l'hérédité monarchique, pour assurer à la France un solide abri

le jour où elle sera lasse des déceptions et des aventures. Rien n'a pu le faire dévier de sa noble résolution, et les dix années d'effacement et de silence écoulées depuis le 5 août 1873 ont été le témoignage même de l'inébranlable sincérité de ses sentiments. Il pensait à la France et à son avenir, tout comme M. le comte de Chambord y pensait avec amour, en pressant son héritier sur sa poitrine et en lui disant : " C'est pour la France qu'il faut prier et non pour moi ! "

Quels magnanimes sentiments ! Quel touchant langage ! Et ces princes, en qui se résument si noblement le passé et l'avenir de la patrie, n'apparaissent-ils pas un peu plus Français que les Génois, les Anglais, les Suisses, les Allemands, les Badois, les aventuriers de toute race et de tout pays qui nous oppriment et nous avilissent ?

* *

Quoi qu'il advienne désormais, et quels que soient les desseins mystérieux de la Providence, la maladie de M. le comte de Chambord et l'entrevue du 7 juillet auront modifié profondément la situation de la Maison de France et, par suite, celle de tout le parti monarchique.

Si le roi, triomphant de la crise douloureuse qu'il traverse, parvient à la guérison, comme tant de supplications le demandent au ciel avec instance, et comme il est aujourd'hui permis de l'espérer, le rapprochement intime survenu entre les princes aura pour naturelle conséquence d'autres relations moins espacées et moins officielles que celles du passé. Quand les cœurs ont battu si près l'un contre l'autre, bien des réserves se sont fondues, et une confiance affectueuse est née qui ne laisse plus de place aux malentendus et aux préventions.

Déjà n'avons-nous pas entendu M. le comte de Chambord s'enquérir avec un accent attendri des nouvelles de toute sa famille, et en particulier de ce jeune duc d'Orléans, à propos duquel il a dit un jour : " Puisque Dieu ne m'a pas donné la joie d'être père, je veux être grand-père..."

Ces rapports nouveaux entre les princes auront pour suite nécessaire de nouveaux rapports entre leurs partisans, et la fusion ainsi consommée à Frohsdorf s'achèvera promptement dans la franchise et la cordialité jusqu'au fond du pays.

Que si, par malheur, et contrairement aux vœux et aux prières, l'ainé des Bourbons, après avoir fait apprécier si souverainement les admirables qualités de son cœur, ne devait pas être conservé à la France, tout le parti monarchique, en le pleurant, aurait du moins la consolation de voir reconstituée par lui-même cette unité de la Maison royale qui entraîne l'unité de tous ses partisans et forme le gage indestructible de notre avenir.

Le roi a montré aux monarchistes leur devoir en accomplissant le sien, et il l'a fait avec trop de noblesse pour que tous les amis de la royauté ne tiennent pas à honneur de suivre son généreux exemple. L'étreinte échangée en haut descendra jusque dans les dernières couches de la bourgeoisie et du peuple, et les mains qui se sont pressées à Frohsdorf auront uni pour jamais, dans une commune pensée de patriotisme, tout le grand parti de la France monarchique, croyante et libérale.

PH. DE GRANDLIEU.

DE MONTRÉAL À LOURDES

(Suite)

LES COUVENTS DES PYRÉNÉES. — LES HOSPICES. — LES RELIGIEUX ET LES HOSPITALIERS. — CONCLUSION

Ces grandes solitudes et ces monts perdus dans les airs étaient connus aux âges de foi qui ont laissé bien des monuments de l'action puissante de la piété et de l'esprit de dévouement.

Des âmes pieuses ont quitté le monde et sont venues chercher la société de Dieu dans ces lieux déserts, et ont établi leur retraite dans des séjours presque inaccessibles et inabondables.

Des cœurs émus de compassion pour les pauvres voya-

geurs, et connaissant le danger de ces chemins ensevelis continuellement sous les avalanches, sont allés placer aux endroits les plus périlleux des asiles hospitaliers.

Saint-André d'Exalade, Saint-Michel de Cuza, Saint-Antoine de Frédélas, Saint-Bertrand de Comminges, Saint-Martin de Canigou, Saint-Paul, Saint-Savin, voilà des couvents, des abbayes, des prieurés qui témoignent de leur importance par les ruines de leurs établissements et de leurs sanctuaires. Mais, outre les couvents qui recevaient les marchands et les ouvriers en voyage, il y avait dans les endroits les plus dangereux des quantités d'asiles desservis par des compagnies religieuses d'hospitaliers, l'hospice de Luchon, l'hospice de Venasque, etc., etc.

Comme il était doux ici d'être moine, nous dit un célèbre publiciste : c'est en de tels lieux qu'on comprend le saint livre de l'Imitation. Pour une âme délicate et noble, en ces temps de trouble et de violence, oh ! comme un couvent était un précieux refuge !

A l'entour, quel horrible monde ! un gouvernement sans principes, un peuple matériel ; des lettrés, des philosophes blasés et corrompus, l'abandon de toute sainte tradition, le désespoir ; nul souvenir de bien, nul espoir de mieux. Qu'il est doux alors de renoncer à l'action, à la société, à la parole, de se cacher, d'oublier toutes les choses extérieures et d'écouter dans la solitude les voix divines qui, semblables à des sources recueillies, murmurent pacifiquement au fond du cœur.

Pendant que la nature solitaire déploie ses admirables grandeurs, la sainte retraite est dans la prière. Les chants des moines bourdonnent vaguement dans la chapelle ; puis leurs pas mesurés bruissent dans les hauts corridors. Chaque jour les mêmes heures ramènent les mêmes impressions et les mêmes images. L'âme se vide des idées mondaines, et le rêve divin qui commence à couler en elle amasse peu à peu le flot silencieux qui va l'emplit.

Loin d'ici la science et les livres ; ils tarissent ce flot au lieu de l'accroître. Tant de mots n'augmentent pas la paix et la tendresse intérieure. "Le royaume de Dieu n'est pas dans les discours, mais dans la piété."

Ce n'est pas l'œuvre des livres, mais l'attrait de la grâce divine, "c'est elle qui enseigne sans bruit de paroles, sans confusion de sentiments, sans faste d'ambition, sans combats d'arguments." Une lumière perce, et tout d'un coup les yeux voient comme une nouvelle terre et un nouveau ciel.

Les hommes du siècle n'aperçoivent dans les événements que les événements eux-mêmes ; le solitaire découvre derrière le voile des êtres la présence et la volonté de Dieu. C'est Lui qui, par le soleil, échauffe la terre, et par les pluies la rafraîchit. C'est Lui qui soutient les montagnes et les enveloppe, au soleil couché, dans le repos de la nuit. Le cœur sent partout, autour des choses et dans l'intérieur des choses, une bonté immense, comme un vague océan de clarté qui pénètre et anime le monde ; il s'y confie et s'y abandonne comme un enfant qui, le soir, s'endort sur les genoux de sa mère.

Cent fois par jour les choses divines lui deviennent palpables. La lumière ruisselle dans la brume matinale aussi pure que le front de l'enfant ; les étoiles luisent comme des yeux célestes, et là-bas, quand le soleil tombe, les nuages s'agenouillent au bord du ciel comme le cœur enflammé des séraphins.

Dieu nous enveloppe, et il ne faut que nous abandonner à lui pour le sentir.

Mais il ne se communique pas seulement par les choses du dehors ; il est aussi en nous, et ses pensées sont nos pensées. Celui qui se retire en soi-même et qui n'écoute plus les nouvelles du monde, et qui efface de son esprit les raisonnements et les imaginations, et qui se tient dans le silence et la solitude, voit peu à peu s'élever en lui une pensée qui n'est pas la sienne, qui vient et s'en va sans qu'il le veuille ; pensée qui le ravit et l'enchanté, comme ces paroles qu'on entend en rêve et qui endorment l'âme de leur chant mystérieux.

Elle écoute, et le ravissement est si grand, que l'âme oublie tout et n'aperçoit plus la fuite des heures ; toutes ses puissances s'arrêtent, et ses mouvements ne sont plus que les impressions d'en haut ; le Christ parle, elle répond ; elle demande, et Il enseigne ; elle s'afflige, et Il console. C'est ce que nous voyons au saint livre de l'Imitation : "Mon fils, je t'apprendrai maintenant la voix de la paix et de la vraie liberté.—Faites-le Seigneur comme vous le dites, il m'est agréable de vous entendre.—Cherche, mon fils, à faire plutôt la volonté des autres que la tienne. Préfère toujours d'avoir moins que plus. Cherche toujours la place inférieure et à être au-dessous des autres."

Un tel homme entre promptement dans la paix et le repos. "Seigneur, votre discours est bref, mais il contient en soi beaucoup de perfection. Il est petit en paroles, mais plein de pensées et abondant en fruits."

Que tout est languissant auprès de cette compagnie divine ! Comme tout ce qui en écarte est amer !

"Quand Jésus est là, tout est bien, et rien ne paraît difficile. Quand Jésus ne parle pas au dedans, toute consolation est vide ; mais si Jésus prononce seulement un mot, on sent une grande consolation. Que tout est aride et dur sans Jésus ! Qu'on est insensé et vain si

on désire quelque chose en dehors de Jésus ! N'est-ce pas une plus grande perte que de perdre tout l'univers ? Celui qui a trouvé Jésus a trouvé un grand trésor, bien plus, un trésor au-dessus de tout bien. Et celui qui perd Jésus perd plus qu'il ne peut supporter, et bien plus que tout l'univers. Celui-là est très pauvre qui vit sans Jésus, et celui-là est très riche qui est bien avec Jésus. C'est un grand art que de savoir converser avec Jésus, et une grande science que de savoir retenir Jésus.

"Sois humble et pacifique, et Jésus sera avec toi. Sois dévoué et paisible, et Jésus demeurera avec toi. Mais tu le feras fuir et tu perdras sa grâce si tu te détournes vers les choses extérieures.

"Et si tu le perds, vers qui te réfugieras-tu, et qui chercheras-tu alors pour ami ? Sans ami, tu ne peux vivre ; et si Jésus n'est pas ton ami au-dessus de tous les autres, tu seras trop triste et abandonné.

"Voici mon Dieu et mon tout. Que veux-tu de plus et que puis-je désirer de plus heureux ? Mon Dieu et mon tout : cette parole est assez pour qui comprend, et la répéter souvent est doux pour qui aime."

Plusieurs moururent de cet amour, perdus dans des extases ou noyés d'une langueur divine. Ce sont les grands poètes du moyen âge et ce sont des saints.

Mais cette vie de solitude et de prière n'était pas une vie séparée entièrement de tous les intérêts humains.

Les couvents et les asiles étaient ouverts continuellement aux voyageurs, aux pèlerins, aux victimes de l'infortune, et s'ils voulaient passer leurs jours dans ces saintes retraites, ils ne le pouvaient qu'au prix d'obligations et de dévouements héroïques.

C'est ce que nous dit un grand poète :

LE PÈLERIN

Salut ! ô noirs sapins que les glaciers défendent !
Temple contre l'homme abrité,
Asile de vaincus, nos douleurs te demandent
Ta sauvage hospitalité.

Ici je n'entends plus gronder comme une injure
La voix des êtres que je hais ;
Si je puis respirer ton silence, ô nature,
Je serai guéri pour jamais.

Ici le jour rayonne, égal, tranquille et pur,
Sur la vie et les choses,
Et je vois du même oeil, du haut de mon azur,
Les cyprès et les roses.

* *

LA CLOCHE DE L'HOSPICE

Voyageur errant,
Le nuit te surprend,
L'avalanche est proche.
Entends-tu dans l'air,
Vibrer un son clair ?
Entends-tu la cloche ?

Elle dit qu'au désert
Un cœur reste ouvert,
Un toit qui protège ;
Qu'en des lampes d'or
Un feu brûle encor,
A travers la neige !

* *

LE CHŒUR DES HOSPITALIERS

Viens ! il n'y a de paix que dans le sacrifice ;
On trouve la douceur au plus amer calice.
L'homme, tu le sais bien, n'excelle qu'à souffrir ;
Mais il peut de ses maux faire sa joie intime,
Quand il veut de son sang sauver une victime,
Tu seras épargné dès que tu veux t'offrir.

Si nous avons si haut porté notre demeure
Pour y prier sans cesse et préparer notre heure,
Nous ne voulons pas vivre en un oisif orgueil ;
Mais, comme l'aigle aux cieux planant ivre de joie,
Notre amour y vola pour découvrir sa proie
Et l'embrasser au loin d'un large coup d'oeil.

L'âme qui sait atteindre à la cime où nous sommes
S'y rapproche de Dieu sans s'éloigner des hommes ;
Elle est là pour descendre et monter tour à tour,
Et des sommets parés de neige et de bruyères,
Elle s'élance au ciel en gerbe de prières,
Et revient sur la terre en victime d'amour.

UN PÈLERIN.

FIN

NOTES SUR L'IRLANDE

(Suite)

IV

Suivant M. Walpole (1), il y eut cinq conquêtes de l'Irlande par les Anglais (2), mais les deux premières furent aussi nulles que les conquêtes de l'Angleterre par les Normands, en ce que les envahisseurs se fondirent complètement avec le peuple irlandais par leurs sympathies et leurs mariages. Le résultat des trois dernières, fut que les vainqueurs s'établirent en Irlande et commencèrent à former une population distincte.

(1) *Short history of the kingdom of Ireland from the earliest times to the union with Great Britain*, par Walpole. Harper, éditeur, New-York.

(2) La première conquête de l'Irlande par les Anglais fut faite par Henri II. Il divisa l'île en plusieurs seigneuries qu'il donna à ses favoris. Son fils Jean devint vice-roi du pays conquis.

Une carte des possessions anglo-normandes en Irlande, au treizième siècle, montre que les colons qui ont succédé à Strongbow occupaient à cette époque environ les deux tiers de l'Irlande et qu'ils y avaient introduit le système féodal.

Nous devons avouer ici que nous avons suivi la règle ordinaire en disant que les invasions dont nous venons de parler étaient anglaises, quoi qu'elles n'aient pas été faites par les Anglo-Saxons, sujets des rois anglais, mais par les Normands et les Angevins du continent.

La plupart de ces envahisseurs étaient pauvres et ambitieux. Aussi leur premier soin en arrivant en Irlande fut-il de se créer pour eux-mêmes des comtés et des seigneuries, de la même manière que les aventuriers qui suivirent Guillaume le Conquérant après sa conquête de l'Angleterre. La plus grande partie de l'Irlande fut donc divisée en comtés, et à une certaine date, il n'y avait pas moins de neuf princes normands exerçant les droits régaliens.

La plus puissante et la plus nombreuse des familles normandes de ce temps-là était celle des Geraldine, dont une branche est maintenant représentée par le duc de Leinster et l'autre par le marquis de Lansdowne (1), tandis que le chevalier de Kerry est un rejeton de la troisième. Le grand territoire intérieur d'Ormonde, ou Est-Munster, fut donné à la maison des Butler, dans le but de diviser le nord et le sud du territoire appartenant aux Geraldine, et de contrecarrer la grande influence de cette dernière famille. De Lacy obtint de son côté la province de Meath. Cette province passa définitivement à la couronne d'Angleterre et aux Talbot, comtes de Shrewsbury.

Le royaume de Connaught fut donné à la famille des De Burgh, ou Bourke, de laquelle descendent les marquis de Clanricarde et les comtes de Mayo. Les possesseurs du Connaught prirent en dernier lieu le titre de comtes d'Ulster. La plus grande partie de cette province cependant ne fut jamais subjuguée et demeura longtemps entre les mains des deux grandes familles des O'Neil et des O'Donnell qui y exerçaient les droits de souverains.

Les Normands vivèrent d'abord isolés dans leurs forteresses, mais ils ne tardèrent pas bientôt à se marier avec les filles des anciens chefs irlandais, auxquels ils donnèrent en retour leurs filles en mariage ; les enfants des chefs, suivant une coutume irlandaise, étaient élevés par les familles normandes. Les Normands employèrent les Irlandais comme domestiques et soldats, et firent alliance avec eux pour les défendre dans leurs querelles avec les Normands voisins.

Le résultat de ces rapprochements entre Irlandais et Normands fut que ces derniers perdirent peu à peu leurs habitudes, coutumes, etc. Ils laissèrent croître leurs cheveux longs, portèrent la moustache, et prirent le costume irlandais ; de plus ils apprirent la langue nationale et firent des lois. Et vers le milieu du quatorzième siècle ils étaient plus Irlandais que les Irlandais eux-mêmes. Un siècle et demi plus tard la seule partie de l'Irlande sur laquelle l'Angleterre exerçait quelque autorité, était un petit district autour de Dublin connu sous le nom d'*English Pale* ; et les "Anglais dégénérés," ainsi qu'on nommait les descendants des colons normands, s'étaient tellement fusionnés avec le peuple irlandais que plusieurs des barons normands avaient substitué à leurs noms originaires des noms irlandais. C'est ainsi que les têtes des deux branches de la maison de De Burgh, ou Bourke, échangeaient leurs noms contre ceux de McWilliam Uachtar et McWilliam Iochtar. Deux cousins de cette famille prirent les noms de McHubbard et de McDavid. De Birmingham de Athenry s'appela lui-même McYorris. Le Chevalier Blanc (White Knight), de la famille Geraldine, prit le nom de McGibbon ; tandis que le baron de Dunboyne, Fitzmaurice de Lixnaw, les Condon de Waterford et les Fitzurses de Louth prenaient respectivement les noms de McPheris, McMorice, McMajoge et McMahan.

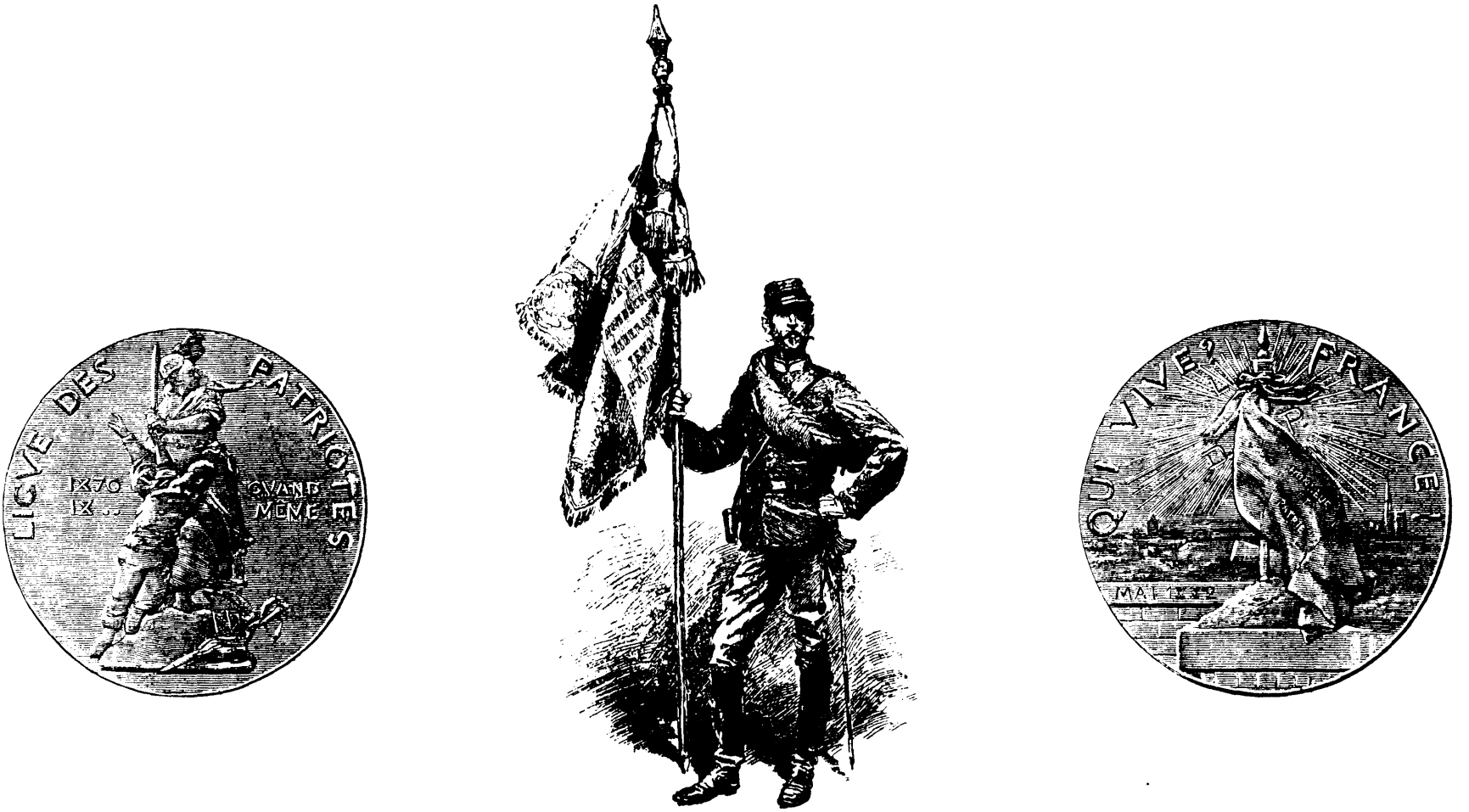
* *

Depuis Henri II, premier conquérant de l'Irlande, jusqu'à Henri VIII, l'Irlande a joui d'une paix relative qui ne fut guère troublée que par les guerres que se faisaient entre eux les princes irlandais. Il vint même un temps où les Anglais ne s'en occupèrent presque plus et qu'ils la laissèrent se gouverner elle-même.

Faisons remarquer ici que jusqu'à Edouard III, l'un des successeurs d'Henri II, l'Angleterre ne fut maîtresse que d'une certaine partie de l'Irlande et que ce n'est que par le mariage d'Edouard avec l'héritière des rois de l'Ulster, qu'elle obtint une autorité absolue sur toute l'île.

Ce fut seulement à l'élévation de la dynastie des Tudor que l'Angleterre fit de sérieux efforts pour reconquérir son autorité sur l'île sœur ; et ce ne fut que trente ans avant Henri VIII qu'elle put imposer ses volontés au parlement de Dublin (Parliament of the Pale). Cette autorité qu'elle avait gagnée après tant

(1) Le successeur du marquis de Lorne comme gouverneur-général du Canada.



LES EMBLÈMES DE LA LIGUE DES PATRIOTES



MADAME FRARY-GROSS, RÉCEMMENT DÉCORÉE.

d'efforts fut bientôt perdue par les tentatives qu'elle fit pour répandre le protestantisme en Irlande, sous le règne d'Henri VIII. Ce roi, qui avait embrassé la religion protestante, voulut convertir tous ses sujets à cette religion, et dans ce but il ne craignit pas de persécuter les Irlandais qui voulaient demeurer catholiques. A l'exemple d'Henri II, il divisa de nouveau l'Irlande et donna les meilleures terres à ses courtisans tandis qu'il donnait les plus mauvaises aux catholiques.

Nous devons noter ici, cependant, que, généralement, Henri VIII montra le désir de concilier les Irlandais et les Normands, et il est assez probable qu'il y aurait réussi, s'il avait consenti à renoncer à son projet de répandre la religion réformée en Irlande.

Edouard VI, fils d'Henri VIII et son successeur, donna un peu de calme à l'Irlande. Ce jeune roi qui se fit admirer par sa sagesse et ses talents, tâcha d'adoucir le sort des Irlandais.

Marie I, sœur du roi précédent, succéda à son frère, mort en 1558. Son règne fut signalé par beaucoup de troubles religieux. Cranmer, qui avait poursuivi avec vigueur, sous Edouard, la tâche de convertir l'Irlande au protestantisme, voulut continuer son œuvre sous Marie ; mais elle ne lui en laissa pas le temps, car elle le fit mourir.

C'est de Cranmer que l'Irlande eut le plus à souffrir sous ces deux derniers règnes.

Henri VIII, qui avait essayé de pacifier les Irlandais, ne fut pas suivi dans cette voie par ses successeurs. Après sa mort, le contraire prévalut : on crut qu'il était préférable de chasser les Irlandais plutôt que de les conduire et petit à petit on entreprit de les expatrier et de les remplacer par des Anglais ; ce système, qui fut suivi pendant plusieurs années, combiné aux efforts que l'on tentait pour implanter le protestantisme, mirent dans le cœur de tous les Irlandais la haine la plus implacable pour les Anglais.

Dans le but de chasser les Irlandais, on employa le moyen dont on s'était servi : la confiscation des terres. Les premières terres confisquées furent celles comprises dans les territoires de Leix, Offaly, Fercal et Ely, dans le centre de l'Irlande, et qui étaient considérées comme une menace constante à la voie de communication entre Dublin et Kilkenny. La plus grande partie de ce district fut divisée entre les comtés de King's et Queen's. Les habitants de ces comtés furent expulsés et remplacés par des Anglais. Les premiers pas dans cette voie d'extermination, de laquelle les Normands souffrirent autant que les Irlandais proprement dit, se firent sous le règne d'une souveraine catholique, la reine Marie.

Sous Elisabeth, autre enfant d'Henri VIII, succéda à Marie Tudor, sa sœur, après la mort de cette dernière. Sous le règne de cette reine, eut lieu une révolte en Irlande (1600) ; mais elle la réprima aussitôt. Elisabeth qui était du caractère d'Henri VIII, ne fut guère tendre pour le peuple irlandais qui continuait à refuser la réforme religieuse qu'on voulait lui imposer.

« C'était chose ordinaire,—sous le règne de cette reine,—de frapper les têtes tondues des prêtres irlandais jusqu'à ce que la cervelle en jaillit ; à d'autres, on enfonçait des aiguilles sous les ongles ou bien même on les leur arrachait ; beaucoup furent étendus sur le cheval et écrasés sous des pierres énormes ; d'autres furent éventrés et contraints de soutenir leurs entrailles avec leurs mains ; à d'autres enfin on déchirait la chair avec des instruments armés de pointes de fer (1). »

L'exemple qu'avait donné Marie en confisquant les terres des Irlandais et en les donnant aux Anglais, fut suivi par Elisabeth qui donna, en 1573, la moitié du comté d'Antrim et une partie du comté de Monaghan au comte d'Essex. Les habitants de ce district, qui étaient des Écossais émigrés d'Argyllshire, furent expulsés et remplacés par des Anglais. Le comte d'Essex, cependant, fut obligé d'abandonner son projet de colonisation, après avoir perpétré les plus grandes atrocités contre les Écossais et leurs alliés les Irlandais.

« Les lois pénales contre les catholiques, faites par la reine Elisabeth, ont été réunies plus tard dans un seul acte adopté par le parlement protestant du roi Guillaume. Ce code : 1o dépouillait les catholiques du droit de siéger au parlement ; 2o il privait les gentilshommes catholiques du droit d'être élus membres du parlement ; 3o il leur enlevait le droit de voter aux élections, et quoique la *Magna Charta* dit qu'aucun homme ne peut être taxé sans son consentement, il taxait doublement tout homme qui refusait d'abjurer sa religion ; 4o il les excluait de tout office ou place de confiance, dans tous les départements du gouvernement, même les emplois les plus insignifiants ; 5o il leur enlevait le droit d'offrir des rentes alimentaires ou des prébendes aux églises, quoique ce privilège fût accordé aux Juifs et aux Quakers ; 6o il imposait une amende £20 par mois pour s'absenter de l'église dont ils ne partageaient pas les croyances ; 7o il leur défendait d'avoir des armes dans leurs maisons pour leur défense, d'inten-

ter des actions en justice, d'être des gardiens ou des exécuteurs, de pratiquer le droit ou la médecine, de voyager à plus de cinq milles de leurs maisons ; 8o si une femme mariée s'absentait de l'église, on lui confisquait les deux tiers de son domaine et elle ne pouvait devenir l'exécutrice du testament de son mari ; 9o il était légal pour quatre juges de paix, dans le cas où un homme était trouvé coupable de ne pas aller à l'église protestante, de le faire venir devant eux, l'obliger à abjurer sa religion, ou, s'il refusait, ils avaient le droit de l'exiler pour la vie, et ce, remarquez-le bien, sans juge ni jury, et s'il retournait, il devait être emprisonné pour la vie ou souffrir la mort ; 10o il permettait à deux juges de paix de traduire devant eux toute personne âgée de plus de seize ans et de lui demander d'abjurer la foi catholique, si l'homme refusait et s'il possédait une propriété, ses biens passaient à son plus proche parent qui était ou devait devenir protestant ; 11o il empêchait les catholiques d'acheter des terres, et tous les contrats qu'on faisait avec lui étaient nuls ; 12o il imposait une amende de £10 par mois sur toute famille catholique employant un maître d'école catholique, et il imposait une amende de £2 par jour à un tel maître d'école ; 13o il imposait une amende de £100 à toute personne envoyant son enfant à une école catholique à l'étranger, et cet enfant était privé pour jamais du droit d'acheter, d'hériter ou de posséder des terres, des profits, des marchandises, des dettes des legs ou sommes d'argent en Angleterre ou en Irlande ; 14o pour être allé à la messe on était puni par une amende de £60 ; 15o tout prêtre catholique qui retournait d'un voyage d'outremer était passible d'une condamnation à la pendaison ou à l'écartelage ; 16o tout protestant qui devenait catholique ou tout catholique qui induisait un protestant à devenir catholique, pouvait être condamné à mort ; 17o un maître d'école catholique, privé ou public, ou même un huissier, ou l'aide d'un protestant, pouvait subir son procès pour félonie ; 18o deux juges de paix pouvaient traduire devant eux tout catholique, lui ordonner de déclarer sous serment où et quand il avait entendu la messe, qui était présent, le nom et la résidence de tout prêtre ou maître d'école qu'il connaissait, et, sur son refus, ces deux hommes pouvaient le condamner, sans autre forme de procès, à une détention d'une année dans une prison de félons ; 19o tout protestant soupçonnant un autre protestant de garder une propriété en fidé-commiss pour un catholique, pouvait présenter un bill contre lui et lui enlever la propriété ; 20o tout protestant voyant un fermier catholique sur une terre louée à volonté, et qui, dans son opinion, avait un rendement d'un tiers de plus que le loyer annuel, pouvait entrer dans cette ferme, et en jurant le fait, il pouvait en chasser le locataire catholique ; 21o tout protestant, voyant un catholique avec un cheval valant plus de cinq louis, pouvait lui ôter le cheval en lui offrant cinq louis ; 22o pour enlever aux catholiques toute chance d'obtenir justice, les protestants seuls pouvaient être jurés dans des procès entre catholiques et protestants ; 23o les chevaux et les voitures des catholiques pouvaient être, dans tous les cas, saisis pour l'usage de la milice ; 24o les marchands d'Angleterre, dont les navires pouvaient être pris par des croiseurs lorsque la nation était en guerre avec une puissance catholique, pouvait prélever des droits au montant de leurs pertes sur les catholiques dans le royaume anglais ; 25o la propriété d'un protestant, dont les héritiers légitimes étaient catholiques, allait à un plus proche parent protestant ; 26o si un protestant avait une propriété en Irlande, il lui était défendu d'épouser une catholique ; 27o tous les mariages entre protestants et catholiques étaient annulés, quoiqu'il pût y avoir des enfants issus de ces mariages ; 28o tout prêtre qui célébrait un mariage entre un catholique et un protestant, était condamné à être pendu ; 29o un père catholique ne pouvait pas être le gardien de son propre enfant, si l'enfant, quel que fut son âge, prétendait être protestant, et l'enfant était enlevé à son père et confié à un protestant ; 30o si l'enfant d'un catholique devenait protestant, le père devait être sommé immédiatement et obligé de déclarer sous serment, la pleine valeur de ses propriétés de toutes espèces et la cour pouvait procéder à la division de sa propriété comme il lui semblait bon (1). »

* *

De plus sérieux efforts que ceux du comte d'Essex furent faits dans le Munster par quelques gentilshommes, parmi lesquels on remarque sir Peter Carew et sir Humphrey Gilbert. Leurs tentatives d'expulser les Irlandais furent la cause de la première rébellion de Desmond, et quoique cette rébellion eut été étouffée à sa naissance par sir Henry Sidney, on jugea cependant qu'il était préférable de remettre l'exécution de ce projet à plus tard.

Après la seconde rébellion de Desmond, qui suivit de près la première, commença des persécutions contre les Irlandais aussi terribles que celles qu'Alva fit subir aux sujets de Philippe d'Espagne dans les Pays-Bas. Le résultat de ces persécutions fut la complète conversion

du Munster en un désert désolé. « Quiconque aurait traversé d'un bout à l'autre du Munster, dit Hollinshead, n'aurait pu rencontrer un homme, une femme, un enfant, excepté dans quelques villages fortifiés, et n'aurait pu voir même un animal. »

Par la rébellion de Desmond, 600,000 acres de terres fertiles devinrent la propriété du gouvernement anglais. La moitié de ces terres furent distribuées entre environ quarante Anglais, parmi lesquels on remarque sir Walter Raleigh, qui eut pour sa part 42,000 acres, et Edmund Spencer 3,000. Les premiers essais de colonisation faits par ces nouveaux landlords ne réussirent pas. Ils avaient espéré d'abord qu'ils pourraient faire émigrer un grand nombre d'Anglais en Irlande, mais contrairement à leurs prévisions, il en vint peu, et de ceux qui vinrent plusieurs retournèrent en Angleterre. Après l'échec qu'ils venaient de subir avec les colons anglais, ils songèrent,—en violation de leurs conventions,—à rétablir les Irlandais sur les terres dont ils les avaient dépossédés comme tenanciers ; ils réussirent dans leur projet, et en définitive, le seul changement fut celui des propriétaires du sol et non de la population. L'unique résultat des dix années de désolation du Munster fut l'enrichissement de quelques courtisans d'Elisabeth.

La plus terrible crise qu'Elisabeth occasionna en Irlande fut la guerre avec Tyrone, qui dura environ huit ans. Presque pour la première fois dans l'histoire de l'Irlande, les premiers habitants de l'île s'unirent ensemble dans cette guerre pour combattre les Anglais et rétablir les anciennes lois et coutumes du pays. Les Irlandais combattirent avec courage et bravoure, en cette occasion comme toujours, mais Mountjoy et Carew réussirent finalement à les soumettre par le moyen de la famine. Dans ce but on détruisit dans le nord et le sud, les récoltes sur lesquels les Irlandais pouvaient compter pour leur subsistance. Dans l'Ulster, le peuple mourut de faim par milliers.

Le secrétaire de Mountjoy raconte, à propos de cette famine, des récits terribles dans lesquels il est dit que plusieurs enfants furent volés et mangés par des femmes ; de plus, il ajoute que l'on voyait dans les fossés des cadavres de rebelles ayant des brins d'herbe dans la bouche avec lesquels ils avaient probablement essayé de prolonger leur vie.

G.-A. DUMONT.

(A suivre)

Le banquet offert à M. Beaugrand

Le gouvernement français a nommé M. Beaugrand Officier d'Académie. A cette occasion un bon nombre de ses amis et les employés de la *Patrie* lui ont offert un grand dîner lundi de la semaine dernière.

Ce banquet a été un succès. C'est dans la grande salle de l'établissement de M. Beaugrand que près de 150 convives se sont assis autour d'une table royalement servie. C'était une fête de famille. Des hommes appartenant à tous les partis ont voulu y prendre part. La presse anglaise et française de Montréal y était fort bien représentée : la *Gazette*, le *Monde*, le *Herald*, la *Minerve*, *L'Opinion Publique*, le *Star*, le *Pest* et la *Patrie*.

Les santés d'usage furent portées : A la presse française et anglaise, aux pères de la cité, aux professions libérales, au commerce, aux ouvriers, au journal la *Patrie*, aux dames, auxquelles ont répondu MM. Provencher, de la *Minerve*, James Stewart, du *Herald*, Coulson, de la *Gazette*, Beausoleil, échevin, Geoffrion, bâtonnier de l'ordre des avocats, Trottier, caissier de la banque du Peuple, Beaugrand, Bienvenu et Plinguet, de la *Patrie*.

MM. Ls Fréchette, H.-C. St. Pierre, l'échevin Dubuc, L.-J. Lajoie et A. Trottier égayèrent la soirée par de magnifiques chansons, qui ont été couvertes d'applaudissements.

Pendant la soirée, un jeune poète, M. W. Chapman, lut le sonnet suivant :

La France sur ce sol a versé bien du sang.
Nos aïeux, héritiers de sa valeur guerrière,
Ont, luttant pour l'honneur de sa vieille bannière,
Ecrit avec le glaive un livre éblouissant.

Mais la France, fermant un jour son cœur de mère.
Insensible aux sanglots du Canada mourant,—
Aux lèvres de ses preux tendit l'éponge amère,
Et laissa sans appui les fils du Saint-Laurent.

Nous lui pardonnons tous sa longue indifférence,
Nous oublions qu'après tant de jours de souffrance
Il nous fallut subir la morgue des vainqueurs.

Quand par-dessus les flots de l'océan qui gronde
Son bras mortel tend des palmes aux grands cœurs
Qui combattent pour eux aux bords du Nouveau-Monde.

Nos félicitations à M. Beaugrand, qui doit être fier de la démonstration dont il a été l'objet.

Mgr Roger Bède Vaughan, archevêque catholique de Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, est mort subitement.

(1) Lettre cinquième, Milner.

(1) Les Orangistes, par R. D***

NÉCROLOGIE

Décédé, vendredi, au château de Froshdorf, à l'âge de 62 ans et 11 mois, Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, comte de Chambord, chef de la branche aînée des Bourbons, né le 29 septembre 1820, à Paris, fils du duc de Berri, assassiné le 14 février 1820, et de Caroline, princesse des Deux-Siciles, duchesse de Berri.

Le comte de Chambord est exposé en habit de cérémonie et portant le cordon de l'ordre du Saint-Esprit. Il a les mains jointes et tient un crucifix.

Au moment où il expirait son confesseur s'est écrié : "Montez au ciel, fils de saint Louis."

Son corps sera déposé dans le caveau où repose celui de Charles X, son aïeul, à Goritz.

Le 21 courant, à Ste-Philomène, à l'âge de 54 ans, le Dr Laberge, député au parlement de Québec. Il représentait le comté de Chateauguay depuis 1867. Sa paroisse perd un bon citoyen. Le Dr Laberge était universellement estimé. Ses obsèques ont eu lieu vendredi dernier, à Ste-Philomène. Une foule de cultivateurs du comté et des comtés voisins, des amis de Montréal, sont venus donner un dernier témoignage d'estime à l'homme respectable qui emporte beaucoup de regrets.

Le 22 courant, à Chicoutimi, est décédé, à l'âge de 57 ans, l'honorable Edward-David Price, sénateur, représentant la division des Laurentides. Le défunt appartenait à la Société Price et frères, marchands de bois. L'hon. M. Price était une espèce de providence pour les pauvres de son comté. Il possédait, au Saguenay, de vastes établissements qui faisaient vivre de nombreuses familles.

Il était lieutenant-colonel du 2e bataillon de Chicoutimi, membre du conseil de l'Agriculture, président de la société d'agriculture de Chicoutimi, vice-consul au Saguenay pour les royaumes de Danemark, de Suède et Norvège, pour la République Argentine, le Chili et le Pérou et agent consulaire des Etats-Unis.

Le Docteur Picault

Le docteur Picault, très connu à Montréal, est né en France. Dans quelques jours il y aura cinquante ans qu'il habite au milieu de nous. C'est à l'occasion du cinquantième anniversaire de son arrivée en Canada que tous les membres des sociétés françaises de cette ville se sont réunis, le 22 courant, dans leurs salles de la rue Notre-Dame et ont décidé de donner un banquet et offrir un cadeau à leur respectable doyen.

Le comité actif d'organisation est composé comme suit :

C.-O. Perrault, vice-consul de France, J. Hirtz, L. Ledieu, P. Dumas, E. Galibert, A. Morois, S. Brocheion, J. Goudron, C. Fauchille et D. Ravaud.

M. Morandat est nommé secrétaire.

Un comité de membres honoraires a été nommé dans la même séance. Leurs noms seront publiés. Des citoyens notables appartenant à toutes les nationalités et les rédacteurs de journaux de toutes opinions en font partie. A plus tard des détails.

M. PASTEUR A DOLE

La ville de Dôle (France) vient de faire placer une plaque commémorative sur la maison où est né M. Pasteur.

La cérémonie d'inauguration vient d'avoir lieu en présence de l'illustre savant et de sa famille.

Une immense foule remplissait la petite rue des Tanneurs toute pavoisée. Sur une des plus modestes maisons apparaissait une plaque en marbre noir portant ces simples mots écrits en lettres d'or :

Ici est né Louis Pasteur, le 27 décembre 1822.

Le maire de Dôle, rappelant tous les titres scientifiques de son illustre compatriote, s'est félicité de donner à M. Pasteur, vivant et présent, un tel témoignage de gloire.

M. Kaempfen, délégué du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, a prononcé ces paroles couvertes d'applaudissements :

"Au nom du gouvernement de la République, je salue l'inscription qui rappelle que dans cette petite maison de cette petite rue est né celui qui devait être un des plus grands savants de ce siècle si grand par la science et qui a, par ses admirables travaux, accru la gloire de la patrie et bien mérité de l'humanité tout entière."

M. Pasteur s'est alors levé et a prononcé un discours ému pour remercier la ville de Dôle de l'hommage qu'elle vient de lui rendre. Il a terminé par cette touchante péroraison :

"Oh ! mon père et ma mère ! oh ! mes chers disparus, qui avez si modestement vécu dans cette petite maison, c'est à vous que je dois tout ! Tes enthousiasmes, ma vaillante mère, tu les as fait passer en moi. Si j'ai toujours associé la grandeur de la science à la grandeur de la patrie, c'est que j'étais imprégné des sentiments que tu m'avais inspirés. Et toi, mon cher père, dont la vie fut aussi rude que ton rude métier, tu m'a montré ce que peut faire la patience dans les longs efforts. C'est à toi que je dois la ténacité dans le travail quotidien. Non seulement tu avais les qualités persévérantes qui font les vies utiles, mais tu avais aussi l'admiration des grands hommes et des grandes choses. Regarder en haut, apprendre au-delà, chercher à s'élever toujours, voilà ce que tu m'as enseigné. Je te vois encore, après ta journée de labeur, lisant le soir quelque récit de bataille d'un de ces livres d'histoire contemporaine qui te rappelaient l'époque glorieuse dont tu avais été témoin. En m'apprenant à lire, tu avais le souci de m'apprendre la grandeur de la France.

"Soyez bénis l'un et l'autre, mes chers parents, pour ce que vous avez été et laissez-moi vous reporter l'hommage fait aujourd'hui à cette maison.

"Messieurs, je vous remercie de m'avoir permis de dire bien haut ce que je pense depuis soixante ans. Je vous remercie de cette fête et de votre accueil et je remercie la ville de Dôle, qui ne perd de vue aucun de ses enfants et qui m'a gardé un tel souvenir !"

M. Pasteur a été l'objet d'une véritable ovation quand il s'est assis après ce discours.

CHOSSES ET AUTRES

Le marquis de Lorne sera à Ottawa le 5 septembre.

Sir Léonard Tilley est revenu d'Europe vendredi dernier. Il a fait la traversée à bord du *Parisian*.

On annonce que sir John sera de retour dans la capitale fédérale dans la première semaine de septembre.

L'élection de M. Phelps, député libéral du comté de Simcoe Ouest, à la législature d'Ontario, a été annulée.

M. Mulvaney, de Toronto, qui est à écrire l'histoire du libéralisme en Canada, est en ce moment à Ottawa pour consulter les archives.

L'hon. M. P. Garneau vient d'être élevé au grade d'Officier de l'Instruction Publique, par le président de la République française.

Le gouverneur-général et la princesse Louise ont assisté, il y a quelques jours, à la fête des Hurons, de Lorette, près de Québec.

On dit qu'au retour de sir Hector Langevin, d'Ottawa, dans quelques jours, les citoyens de Montréal lui offriront un banquet.

Le gouvernement chinois a fait réparation pour le meurtre d'un missionnaire français dans le Yaman, et a promis de punir les meurtriers.

Lord et Lady Carnarvon, accompagnés de lord Rochester, arriveront en Canada à la fin de cette semaine ou au commencement de l'autre.

Les officiers du 65^e organisent une excursion à Québec qui aura lieu vers le 15 septembre, lorsque la frégate *Northampton* sera dans le port.

Le maire de Toronto a été officiellement informé que le gouverneur-général et la princesse Louise visiteront cette ville le 12 septembre et y séjourneront deux jours.

Tous les souverains, le pape en tête, ont envoyé des télégrammes de condoléances à la comtesse de Chambord. Le comte a institué un legs considérable en faveur de la papauté.

Les négociations entre la Prusse et le Vatican ne seront reprises que lorsque le baron Von Schloezer sera de retour à Rome avec l'ultimatum du prince de Bismarck.

La frégate américaine *Vandalia*, qui a passé une semaine dans le port de Québec, est arrivée ici vendredi. Les citoyens de Montréal donneront un bal aux officiers de la frégate.

Les funérailles de feu l'hon. M. Price ont eu lieu en grande pompe, à Québec, samedi, en même temps que celles de feu M. Laberge, M.P.P., avaient lieu à Sainte-Philomène.

On dit que M. G. Lemay, membre du Septuor Haydn de Québec, et étudiant en droit, doit présenter cet automne un travail à la section littéraire de l'Académie Royale.

Feu le Dr Campbell a fait un legs de \$50,000 à l'hô-

pital général. L'hon. D.-A. Smith a donné à l'Université McGill la somme de \$50,000 qui sera consacrée à fonder une chaire dans la faculté de médecine.

Les troupes françaises dans le Tonquin viennent de remporter une brillante victoire. Elles se sont emparées de Haidulong, une place fortifiée, et ont pris à l'ennemi 150 canons et \$50,000 en argent.

Des arrangements ont été complétés pour la construction immédiate du chemin de fer Napanee, Tamworth et Québec. M. Rathburne a été nommé directeur-gérant, et les documents nécessaires ont été rédigés par M. John Belle, C.R.

Les pèlerins canadiens, partis de Montréal pour N.-D. de Lourdes, en juillet dernier, sont de retour dans notre ville depuis avant-hier, accompagnés de M. l'abbé Martineau. M. l'abbé Vacher est resté en Europe pour quelque temps encore. Tous les pèlerins sont enchantés ; ils ont fait un magnifique voyage.

On nous annonce maintenant que l'exposition de Boston, qui s'ouvrira le 3 septembre prochain, sera prolongée jusqu'au 22 février 1884. Il se trouvera ainsi qu'elle aura commencé le jour du centième anniversaire du traité de Paris, en 1783, et qu'elle se terminera à la fête de Washington.

L'élection des officiers de l'association des chefs de police du Canada a eu lieu à la convention de Toronto et a donné le résultat suivant : Président, M. Draper, maire de Toronto ; vice-président, M. Paradis, chef de police à Montréal ; secrétaire-trésorier, M. Stewart, Hamilton.

On annonce de Dublin que c'est probablement Mgr Francis-J. McCormack, évêque du diocèse d'Achoiry, qui sera chargé de venir en Amérique recueillir des souscriptions afin de compléter le fonds de £50,000 destiné à l'ouverture de tramways en Irlande et au développement d'un système de migration qui mettrait fin à la misère dont souffre actuellement ce malheureux pays.

Samedi dernier, les Français ont remporté une grande victoire. D'après une dépêche de Saigon, ils ont bombardé les forts et les batteries qui commandaient l'entrée de la rivière, et s'en sont emparés après une brillante attaque par terre.

Une dépêche du général Bouet, commandant des troupes françaises au Tonquin, annonce que les Français se sont emparés de Hué. La ville a été attaquée par mer et par terre. Lorsque la flotte a cessé le bombardement, les troupes de terre ont fait une attaque et pris la ville d'assaut. Les Annamites ont eu 700 hommes de tués et un grand nombre de blessés. Les Français n'ont eu que quelques hommes de blessés. La plus grande confusion règne à la cour d'Annam.

Messieurs.—Je fais usage depuis quelque temps de vos Amers de Houblon pour les maladies du foie et de la vessie. Ce remède a opéré une cure que quatre médecins n'avaient pu obtenir. Son effet m'a paru comme magique.—W. L. CARTER.

DE TOUT UN PEU

Un antiquaire d'Amsterdam vient d'acheter un verre de cristal de roche, monté en or, pour la somme de douze mille florins. Sur le verre étaient gravés des ornements et des figures remontant à l'année 1415. On dit même que ce précieux objet d'art vaut deux fois son prix d'achat.

Il y a aux Etats-Unis 727 fabriques de papiers, les quelles fabriquent 1,800 tonneaux de papier de toutes sortes par jour. On ne fabrique pas moins de 200 tonneaux de papier à écrire par jour. La moitié de ce papier se fabrique à Holyoke. Une manufacture de papier provenant de la canne à sucre est sur le point d'être établie à la Nouvelle-Orléans.

Voici la proportion, par millions d'habitants, des suicidés dans les principales villes du monde :

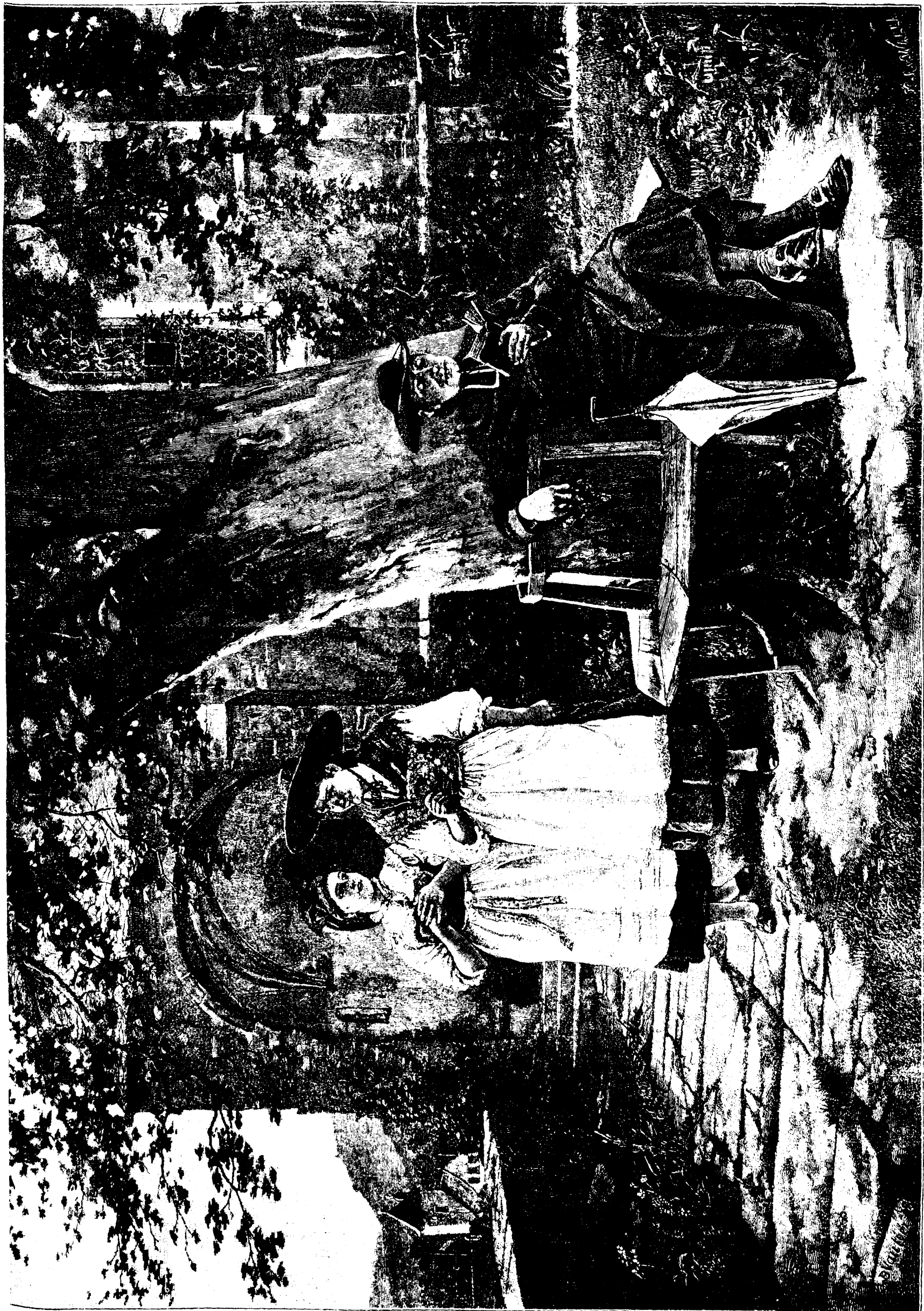
Naples, 34 ; Rome, 74 ; Londres, 87 ; New-York, 144 ; Gênes, 145 ; Berlin, 170 ; Florence, 180 ; Saint-Petersbourg, 206 ; Dresde, 240 ; Bruxelles, 271 ; Vienne, 287 ; Copenhague, 302 ; Stockholm, 354 ; Paris, 402.

Paris paraît tenir le haut du pavé en avant de la Russie, de la Suède et de l'Autriche ; mais une statistique plus détaillée démontre que la plus grande partie des suicidés, dans ces villes étrangères, appartiennent à la nationalité allemande.

Potage purée aux croûtons.—C'est une purée de pois secs dans laquelle on met des petits croûtons coupés en dés et passés au beurre.



LES PREMIERS PAS
Tableau de M. Georges Lauffecq. — Gravure de M. Langéval.



UNE RENCONTRE INATTENDUE.

LE MOULIN ROUGE

—0—

PROLOGUE

LE MARIAGE DE LASCARS

IX

PAULINE TALBOT

—En vérité, dit Lascars après un silence, tout ce que vous m'apprenez là, Lorrain, redouble mon caprice pour cette jeune fille....

—Il est certain, répliqua le valet, il est parfaitement certain que la chère enfant mérite de tourner la tête à un roi....

—Ah ! si Lebel la voyait !....

—Aussitôt que j'aurai vu à certaines affaires importantes qui me préoccupent en ce moment, reprit Lascars, j'aviserai à me faire aimer de mademoiselle Pauline Talbot.

—Ce sera difficile.... murmura Lorrain en hochant la tête.

—Difficile ! répéta Lascars.

—Oui, monsieur le baron, pour ne pas dire impossible....

—Savez-vous, monsieur le drôle, que vous venez de me répondre une impertinence !....

—C'est donc alors bien malgré moi, car j'aimerais mille fois mieux me couper la langue que de manquer volontairement au respect.... Je n'ignore point que monsieur le baron est irrésistible, qu'il n'a jamais rencontré de cruelles, et qu'il lui suffit de se montrer pour être vainqueur. J'ai simplement voulu donner à entendre que monsieur le baron rencontrerait des obstacles presque insurmontables pour se rapprocher de la demoiselle et pour être admis dans la maison....

—Bah ! la clef d'or ouvre toutes les portes !....

Ces derniers mots terminèrent l'entretien du maître et du valet.

Roland fit signe à Lorrain qu'il pouvait se retirer, et, resté seul dans sa chambre, il se mit au lit sans retard.

Si grande était sa fatigue que, malgré ses graves préoccupations de tout genre, il s'endormit au bout de quelques minutes et ne se réveilla qu'à dix heures du matin, dans une disposition d'esprit presque joyeuse.

Il avait rêvé que la blonde enfant lui souriait, et qu'il plongeait son épée jusqu'à la garde dans la poitrine du marquis d'Hérouville expirant.

§

Ce même jour, 30 mai 1780, vers les cinq heures de l'après-midi, Pauline Talbot et sa vieille gouvernante, revenant de la promenade quotidienne à la place Royale, franchissaient le seuil de cette maison de la rue de Vendôme, dont nous avons entendu Lorrain parler à son maître pendant la nuit précédente.

Trois corps de bâtiments formaient les trois côtés d'une cour assez vaste, mal entretenue, où l'herbe poussait entre les pavés. Une barrière en bois verrouillée faisant place à la porte cochère, séparait la cour d'un étroit jardin planté d'une demi-douzaine de vieux tilleuls, taillés jadis à chaque printemps, mais maintenant croissant en liberté et jetant à l'aventure leurs branches luxuriantes.

Au fond du jardin, derrière les arbres, existait un très petit pavillon élevé d'un seul étage sur le rez-de-chaussée et servant d'habitation, moyennant un loyer annuel de quatre cents livres, à M. Talbot, à sa fille et à madame Audouin, l'ancienne gouvernante de Pauline.

Faisons tourner sur ses gonds criards la porte de la barrière et pénétrons dans le jardin.

Rien ne se pouvait imaginer de plus frais et de plus charmant que cet enclos de cent mètres carrés à peine. Là, tout est soigné comme par les mains du plus habile jardinier. Les allées bien sablées et irrôchablement rectilignes, couraient entre les bordures de bois d'une correction mathématique. Des fleurs simples, mais très variées et de la plus belle venue, remplissaient les plates-bandes et réjouissaient le regard par la vivacité de leurs couleurs.

Une vigne vierge aux larges feuilles d'un vert éclatant grimait le long de la façade en briques rouges du pavillon, et formait à chaque fenêtre un encadrement de festons.

Pauline Talbot, aussitôt qu'elle eut dépassé la porte du jardin, se mit à courir comme une enfant qu'elle était, laissant madame Audouin derrière elle....

Son mantelet de soie s'envola de ses épaules et tomba sur le sable, sans qu'elle prit la peine de le ramasser.

Avec la gracieuse rapidité d'une gazelle, elle pénétra dans le pavillon, elle ouvrit la porte d'une pièce servant de salon et s'élança dans les bras d'un vieillard qui lui rendit ses caresses avec une effusion toute paternelle.

La jeune fille était véritablement digne de faire tourner la tête d'un roi, ainsi que nous avons entendu Lorrain l'affirmer. Un portrait écrit ne saurait en aucune façon donner à nos lecteurs une idée exacte de sa beauté souveraine et de son charme incomparable.

Agée de seize ans, grande et mince, avec une taille souple et des formes un peu grêles, mais déjà délicieusement féminines, Pauline Talbot avait l'air, tout à la fois, d'une enfant riante et d'une jeune reine.

Une opulente et merveilleuse chevelure du blond cendré le plus doux et le plus rare, couronnait sa petite tête au front grec et semblait la fatiguer du poids de ses nattes et de ses torsades. Son teint offrait la blancheur du lis unie à l'éclat faiblement pourpré des roses naissantes. Ses yeux noirs et ses sourcils bruns formaient le contraste le plus inattendu et le plus piquant avec l'or pâle de ses cheveux, qu'elle avait le bon goût de porter sans poudre.

Ses lèvres, rouges comme du corail humide, et presque constamment écartées par le sourire, laissaient voir des dents éblouissantes.

En contemplant ce radieux visage d'une distinction incomparable, en voyant la candeur assise sur ce jeune front, et la bonté touchante écrite dans ces yeux si purs, on comprenait que le front pouvait s'entourer soudain d'une auréole de fierté, et que les yeux sauraient lancer, malgré leur douceur, des éclairs de colère ou de mépris.

Pauline avait des mains de duchesse et des pieds trop petits pour la pantoufle de Cendrillon.

M. Talbot ressemblait à Pauline autant qu'un vieillard peut ressembler à une jeune fille.

Il était grand, et sa taille, quoiqu'un peu courbée par l'âge, restait majestueuse encore. Ses cheveux blancs comme la neige et qu'il portait roulés sur la tempe, selon la mode du temps, encadraient le haut d'une figure pâle, remarquablement belle autrefois, mais dont les rides innombrables et prématurées (M. Talbot n'avait pas plus de soixante ans), présentaient les stigmates irrécusables laissés par de longues douleurs et de profonds chagrins.

M. Talbot avait en effet beaucoup souffert ; nous ne tarderons pas à savoir pourquoi.

Son visage dévasté conservait une expression, sinon hautaine et dédaigneuse, du moins imposante et pleine de noblesse. Son regard, plein de droiture et de loyauté, exprimait souvent la tristesse ; il souriait rarement, et son sourire n'était exempt d'amertume que lorsqu'il regardait sa fille.

Les vêtements d'intérieur de M. Talbot, comme ses habits de promenade, étaient d'une propreté irréprochable mais d'une simplicité voisine de la pauvreté.

Le mobilier de l'humble logis ressemblait au costume du maître ; il était décent, mais surtout modeste, à l'exception de deux ou trois meubles, anciens déjà, d'une suprême élégance et d'une valeur considérable, débris d'une opulence disparue, épaves sauvées d'un grand naufrage....

Le petit salon dans lequel Pauline venait de rejoindre son père était plein de lumières, et semblait presque somptueusement paré, grâce aux joyeux rayons du soleil couchant qui se glissait, sans façon, par la fenêtre ouverte, en hôte certains d'être bien accueillis, et, grâce surtout à de grands vases remplis des plus belles fleurs du jardin.

—Eh bien, chère enfant, demanda M. Talbot à sa fille après l'avoir embrassée à plusieurs reprises, qu'as-tu donc fait de cette bonne madame Audouin ?

Pauline allait répondre, mais la digne gouvernante ne lui en laissa pas le temps.

—Me voici.... me voici.... dit-elle d'une voix essoufflée, apparaissant dans l'encadrement de la porte. J'étais un peu en arrière.... Que voulez-vous, ce n'est pas ma faute.... Je n'ai plus mes jambes de seize ans, comme notre chère fille, et puis, il m'a fallu m'arrêter dans le jardin et ramasser cette mante que la petite folle abandonnait pour arriver plus vite auprès de son père.... Ah ! quelle enfant ! bonté divine, quelle enfant !

—Allons, allons, ma bonne Audouin, ne gronde pas.... répliqua Pauline en riant ; et elle quitta M. Talbot pour aller embrasser la gouvernante, courte et massive personne chargée d'années et d'embonpoint, dont la figure ronde, aux traits vulgaires et incorrects, était cependant agréable et sympathique, tant les rayonnements d'une belle âme l'illuminaient.

La jeune fille revint ensuite au vieillard ; elle s'assit à côté de lui, elle lui prit les deux mains, elle le regarda dans les yeux avec une expression tendre et câline, et elle lui dit :

—Bon père, j'ai quelque chose à te demander....

—Quelque chose que tu désires que je fasse ?

—Oui.

—Eh bien ! parle chère enfant, répliqua M. Talbot, et tu sais bien que, s'il est en mon pouvoir de te satisfaire, je serai plus heureux que toi....

Pauline récompensa par un baiser ces encourageantes paroles, puis elle reprit :

—Il faut d'abord que je t'apprenne qu'aujourd'hui notre bonne ville de Paris n'a pas du tout sa physionomie habituelle. Tu as eu bien tort de rester à la maison au lieu de venir avec nous à la Place Royale ! Les rues regorgent de monde et les passants semblent tout joyeux : Les femmes sont parées, les hommes ont mis leurs plus beaux habits ; on rit, on chante, on s'embrasse, il y a des drapeaux aux fenêtres et chacun prépare des lampions et des lanternes de toutes les couleurs pour l'illumination de ce soir.

—Ce que tu me dis là n'a rien qui m'étonne.... interrompit M. Talbot, aujourd'hui c'est fête à Paris, et grande fête en l'honneur du mariage de monseigneur le Dauphin....

—Puisque tu sais cela, bon père, sais-tu aussi de quoi tout le monde s'occupe, partout, sans exception, dans les rues, sur la Place Royale et jusque dans la cour de notre maison ?

—Non, en vérité.... répondit le vieillard.

—Eh bien ! il n'est question que du feu d'artifice qui sera tiré ce soir, à neuf heures précises, sur la place Louis XV, en présence du roi, du Dauphin, de la Dauphine et de toute la cour.

—Ah ! ah ! fit M. Talbot en souriant, il paraît que ce feu d'artifice alimente très activement les discours des cent voix de la Renommée.

—Oui, mon père, et n'y a-t-il pas de quoi ?.... Chacun dit, chacun répète que depuis la création du monde jusqu'à ce jour, 30 mai 1770, jamais spectacle aussi merveilleux que celui dont les Parisiens jouiront ce soir, n'a été offert aux regards éblouis des simples mortels.

—Ne pourrait-on pas soupçonner là-dedans quelque peu d'exagération, demanda le vieillard.

—De l'exagération, s'écria Pauline, pas la moindre ! Deux dames causaient ensemble, tout à l'heure, sur un banc à côté de nous. L'une d'elles est allée ce matin, avec un des échelons de la ville, visiter les préparatifs de la place Louis XV, et elle racontait à son amie ce qu'elle avait vu. Je ne puis te répéter tout ce qu'elle disait, mais je sais bien que j'en avais la tête tournée, et qu'il me semblait entendre la lecture d'un conte de fée.... Bref, bon père, depuis ce moment-là je suis folle....

—Eh bien ! chère Pauline, comment te guérir de ta folie ?

—Oh ! le remède n'est pas difficile à trouver....

—Pour toi qui le connaît, oui, sans doute.... mais moi je l'ignore, et je t'engage à me l'indiquer.

—Ceci nous amène tout droit à la requête qu'il faut que je t'adresse et que je te supplie d'accueillir.

—Et cette requête ?

Pauline embrassa son père, puis, d'une voix que la violence de son désir et la crainte d'un refus rendaient un peu tremblante, elle murmura :

—C'est de me conduire ce soir au feu d'artifice....

X

LE DÉSIR DE PAULINE

M. Talbot, en entendant sa fille formuler une demande à laquelle il était loin de s'attendre, ne put empêcher une vive contrariété de se peindre sur son visage.

Il fronça le sourcil et il hésita avant de répondre.

Pauline, jugeant habile de combattre à l'instant même cette hésitation, se hâta d'ajouter :

—Bon père, tu sais que je ne te demande jamais rien, que je me trouve la plus heureuse fille du monde auprès de toi et de l'excellente madame Audouin, et que je ne regrette ni notre fortune ni notre hôtel, ni nos carrosses.... Songe cependant, qu'étant petite fille, j'avais des plaisirs continuels, des distractions de chaque jour, songe que rien de tout cela n'existe plus aujourd'hui, et accorde-moi la seule chose qui, dans notre vie nouvelle, m'inspire le plus ardent désir que j'aie éprouvé jamais.

M. Talbot poussa un profond soupir.

—Tu as raison, chère fille, dit-il lentement et avec une évidente mélancolie, moi qui te devais une fortune et qui n'ai pas su la conserver pour toi, je serais coupable en te refusant les seules joies qu'il me soit encore possible de te donner.

Dans ces paroles un peu tristes, Pauline ne vit qu'une seule chose : le consentement de son père.

—Ah ! s'écria-t-elle avec une joie enfantine, quel bonheur ! tu n'as pas refusé !.... Je te remercie de tout mon cœur, et je vais t'embrasser cent fois.

—Je n'ai ni refusé ni consenti, chère Pauline, répliqua M. Talbot, tu décideras toi-même et je ferai ce que tu voudras, quand tu sauras pourquoi j'hésitais, et quand tu m'auras répondu.

—Alors, bon père, parle vite, je t'en conjure.... J'attends ce que tu vas me dire avec une impatience dont tu n'as pas d'idée....

—La pensée de te conduire la nuit, au milieu d'une foule immense, m'inquiète et m'épouvante, je l'avoue.

—Pourquoi donc ?

—Je ne suis plus jeune.... les chagrins m'ont usé plus encore que les années, et si tu courais un danger quelconque, la force me manquerait pour te faire respecter et pour te défendre.

—Eh, bon Dieu ! quel danger pourrais-je courir ?

—Ne sais-tu pas que des gens malintentionnés se glissent partout où il y a de grands rassemblements ?

—Je comprends cela très bien, mais nous aurons soin de nous tenir à l'écart de ces rassemblements dont vous parlez.

—Si nous nous tenons à l'écart, répliqua M. Talbot, tu ne verras absolument rien que les têtes des innombrables spectateurs placés devant toi.

—C'est ce qui vous trompe, bon père, dit vivement Pauline avec un petit ton de suffisance qui fit sourire le vieillard, j'en sais plus long que vous là-dessus, voyez-vous.... Cette dame qui parlait à son amie était au fait de toutes choses, et je n'ai pas perdu un mot de ce qu'elle a dit.

—Dans ce cas, chère enfant, partage ta science avec moi.

—Très volontiers. Vous n'ignorez pas qu'on bâtit en ce moment une rue neuve qui conduira depuis les boulevards à la place Louis XV.

—Tu peux ajouter que cette rue sera large et belle, et qu'elle se nommera la rue Royale.

—Eh bien ! des entrepreneurs ont eu la bonne idée d'établir, tout le long des maisons nouvellement construites, de grands échafaudages en forme de gradins et de tribunes. On pourra monter sur ces échafaudages moyennant une redevance de cinq sous par personne, ce qui vraiment n'est pas trop cher. Ils suffiront à un nombre infini de spectateurs, tout le monde sera bien placé, on dominera la foule sans être confondu avec elle, et rien n'empêchera de jouir, dans toute sa splendeur, du coup d'œil magique du feu d'artifice.... Qu'est-ce que tu dis de cela, bon père ?

—Je dis que tu as répondu à tout, que tu bats en brèche mes objections l'une après l'autre, et que je n'hésite plus à t'accorder ce que tu souhaites si vivement.

—Et vous me l'accordez sans regret ?

—Sans regret et avec un plaisir extrême.

Pauline frappa dans ses mains, embrassa son père, courut chercher sa gouvernante, lui raconta triomphalement la grande nouvelle et ajouta d'un air transporté :

—Je suis si contente, vois-tu, si contente, que volontiers je danserais de joie, et pour que la fête soit complète, tu viendras avec nous, ma bonne Audouin.

La petite femme, tout en partageant l'allégresse de Pauline, déclina la proposition.

Elle n'était point de complexion curieuse, et son lit lui paraissait mille fois préférable à tous les feux d'artifice de la terre.

Pauline revint à M. Talbot.

—Bon père, dit-elle, je mettrai la robe neuve que tu m'as donnée au jour de l'an. Je serai très belle, pour te faire honneur. Dans combien de temps partirons-nous ?

—Quand tu voudras, mais rien ne nous presse, puisqu'il est six heures à peine et que le feu d'artifice se tire à neuf heures.

—C'est parfaitement vrai, seulement il s'agit d'être bien placé, par conséquent il ne faudra pas se mettre en retard. Nous allons dîner, je m'habillerai vite.... il sera sept heures, et nous nous mettrons en route.... d'ici à la place Louis XV la distance est longue, et si nous arrivons les premiers, tant mieux. Est-ce convenu, bon père ? dis-tu oui ?

—Les ordres de mon joli tyran seront exécutés.... répondit le vieillard en souriant.

Le dîner fut court, car l'ordinaire de l'humble ménage était des plus simples. La femme du petit portier picard venait, chaque après-midi, apprêter l'unique plat destiné à figurer sur la table de M. Talbot et de sa fille.

Pauline n'employa pas plus de cinq minutes à sa toilette. Elle revêtit la fameuse robe du jour de l'an, une petite robe grise et rose, peu coûteuse, mais très jolie. Elle s'enveloppa dans sa mante noire, puis, fraîche, charmante, rayonnante et naïvement coquette, comme le sont les plus innocentes des filles d'Ève, elle vint demander à son père :

—Comment me trouves-tu ?

—Jolie à ravir, répliqua le vieillard dont les yeux s'illuminaient d'orgueil paternel.

—Alors, donne-moi ton bras et partons. Bonsoir, ma bonne Audouin, bonsoir.... je te souhaite des rêves merveilleux, ils ne seront jamais aussi beaux que ce que nous allons voir tout à l'heure....

Un instant après, M. Talbot et Pauline quittèrent la rue de Vendôme.

Une foule joyeuse et bruyante encombrait les boulevards, et marchait dans le même sens, comme les eaux d'un fleuve, se dirigeant vers la place Louis XV.

—Tu vois bien qu'il n'était que temps ! s'écria la jeune fille, nous n'arriverons pas les premiers !

Le vieillard jeta un coup d'œil sur ces masses profondes qui venaient de se refermer derrière lui et derrière Pauline les enveloppant de toutes parts et rendant la retraite impossible.

Il soupira. Une involontaire et vague inquiétude le domi-
nait, et il se dit tout bas :

— J'aurais mieux fait de ne pas céder.

§

Rejoignons Roland de Lascars.

Il était environ huit heures du soir, au moment où ce gen-
tilhomme dégradé fit son apparition sur la place Louis XV,
près des bâtiments du garde-meuble.

Ses amis les plus intimes auraient eu peine à le reconnaître,
si le hasard les avaient placés face à face avec lui.

Une légère couche de bistre, étendue sur son visage, lui don-
nait le teint et la physionomie d'un mulâtre. Il portait un
vieil uniforme militaire, fané, fripé, râpé, et n'appartenant à
aucun des corps de l'armée française. De petites épaulettes
en or noiré pendaient sur ses épaules. Le baron offrait l'ap-
parence exacte, sous ce déguisement, d'un des officiers d'aven-
ture qui, à cette époque, après avoir couru le monde, et pris
du service aux Grandes-Indes, revenaient en France, affamés,
sans un sou, et très disposés à traiter leur propre patrie en
pays conquis.

Une longue et forte épée de combat, suspendue à un bau-
drier solide occupait à son côté la place de l'épée de parade
brisée chez Cydalise la nuit précédente par le marquis d'Hé-
rouville.

Les basques larges de la veste de drap rouge dissimulaient
deux petits pistolets passés dans une ceinture de cuir. L'en-
semble du costume était misérable et respirait le délabrement,
ce qui n'empêchait point les poches du baron d'être gonflées
de louis.

Une heure devait s'écouler encore avant que le signal parti
d'une main auguste, fit éclater les premières fusées. L'espace
réservé au public sur la place Louis XV était déjà couvert de
monde et la foule, affluant par toutes les issues, augmentait de
seconde en seconde, et venait s'entasser sur un même point.

Le ciel nuageux rendait l'obscurité profonde, mais des guir-
landes de lanternes et des files de lampions, disposées sur tous
les points, dissipaient les ténèbres et inondaient de clartés bi-
zarres et vacillantes cet océan de têtes humaines.

Une seule partie de la place restait sombre, à l'extrémité la
plus voisine de la Seine. C'était l'enceinte réservée où s'élevaient
les charpentes immenses du feu d'artifice qui devait
bientôt embraser le ciel de ses feux mouvants. On voyait les
pâles lueurs de quelques fallots aller et venir, paraître et dis-
paraître parmi cet étrange forêt de piliers et de mâts.

Sur les bas-côtés de la place, près des Champs-Élysées d'une
part, et de l'autre, près du pont tournant, s'ouvraient dans le
sol de profondes coupures, de larges excavations, destinées à
recevoir les fondements de constructions projetées.

Ces gouffres béants avaient été la veille, par les soins des
entrepreneurs, entourés de balustrades sur la solidité des-
quelles on croyait pouvoir compter.

Instinctivement la foule cherchait à s'éloigner de ces balus-
trades qu'elle entendait craquer sous la moindre pression.

(La suite au prochain numéro.)

NOS GRAVURES

Madame Frary-Gross

La liste des nouveaux membres de la Légion d'hon-
neur parue dans l'*Officiel* à l'occasion de la fête du 14
juillet dernier, contient un nom de femme, celui de
de M^{me} Frary-Gross. Sa nomination est ainsi motivée :
"Services exceptionnels rendus par M^{me} Frary-Gross,
en 1870 1871, comme directrice de l'ambulance générale."
C'est donc après douze ans d'attente qu'elle a
été décorée, quand, dès le lendemain de la guerre, la
croix était demandée pour elle.

Sitôt que l'on vit des blessés, dans Paris, pendant
l'année terrible, M^{me} Frary-Gross prit la direction de
l'ambulance de l'Hôtel-de-Ville, où vingt-deux lits
furent confiés à ses soins jusqu'à la fin de la Commune.
Plus heureuse que les médecins, elle sauva, dit-on, tous
ses blessés, soldats, gardes nationaux, versaillais et
émeutiers : la charité ne connaît pas de partis. Avant
de recevoir la récompense officielle qui vient de lui être
décernée après une si longue attente, elle avait du moins
pu s'assurer que ses blessés ne l'avaient point oubliée :
ils lui ont, en effet, adressé une croix d'ambulancière,
avec leurs signatures, qui n'a pas dû lui causer un
moindre plaisir que sa distinction récente.

M^{me} Frary-Gross est Alsacienne, elle est née à Rouf-
fach, dans le département du Haut-Rhin. Son père
était cordonnier et n'avait aucune fortune. Aujourd-
hui, grâce à sa fille, il ne travaille plus. Il a une
petite maison avec un jardin qu'il cultive.

M^{me} Frary-Gross avait quinze ans quand elle alla se
fixer à Paris. L'appui de quelques personnes géné-
reuses parmi lesquelles M^{me} Kestner, de Thann, la fit
entrer à l'école d'accouchement où elle conquit bientôt
tous ses grades. Elle a une sœur aînée qui est sage-
femme communale.

Agée aujourd'hui de quarante-cinq ans, M^{me} Frary-
Gross jouit à Rouffach d'une petite célébrité juste-
ment méritée. L'année dernière, elle est allée voir son
père, et sa visite a été un événement dans le pays où
tout le monde lui a fait l'accueil le plus empressé.

Les emblèmes de la Ligue des Patriotes

La Ligue des Patriotes vient de faire frapper, à la
Monnaie de Paris, une médaille de grand module des-
tinée à être distribuée en récompense dans les divers
concours des sociétés affiliées, sociétés de tir et de gym-
nastique, de chant et de récitation, bataillons scolaires,
cercles topographiques, etc., etc.

Cette médaille, qui porte la même effigie que la petite
médaille de ralliement, que la Ligue donne à tous ses

adhérents, représente d'un côté une figure symbolique
de l'Alsace-Lorraine soutenant un soldat blessé et ten-
dant un fusil à la France ; de l'autre, le drapeau fran-
çais planté sur un bastion entre la porte de Metz et la
cathédrale de Strasbourg. La face porte ces inscrip-
tions : "Ligue des Patriotes — 1870-18... — Quand
même !" On lit au revers : "Qui vive ? France ! —
Mai 1882."

Cette dernière date est celle de la fondation de la
Ligue ; nous ne croyons pas nécessaire d'expliquer le
sens et la portée des deux premières : 1870 et 18...

Petite ou grande, la médaille, gravée chez M. Henri
Dubois, d'après le modèle et sous la direction d'Anto-
nin Mercié, est un véritable chef-d'œuvre de goût et
d'exécution. Les reproductions en or et en argent du
petit module ont même déjà servi à monter des broches
et des épingles, des médaillons et des bracelets qui
seront à la Ligue française de 1882 ce qu'étaient les
bijoux de la délivrance à la Ligue prussienne de 1808.

À côté de ce premier emblème qui en dit tant, les
ligueurs français en ont adopté un autre non moins ex-
plicité : c'est un porte-drapeau en tenue de campagne,
dessiné par Edouard Detaille, emblème qui figure et
figurera sur tous les documents de la Ligue, et qui est
déjà placé en tête de son moniteur illustré : *le Drapeau*.

Entretenir dans les cœurs le souvenir des provinces
perdues, préparer sans impatience et sans relâche des
défenseurs de la patrie, tel est, en effet, le double but
de cette vaillante association d'où toute politique est
exclue et dans laquelle tous les partis peuvent et de-
vraient entrer. Ne lisons-nous pas en tête des statuts
de la société cette épigraphe caractéristique : "Bonap-
artiste, Légitimiste, Orléaniste, Républicain, ce ne
sont là chez nous que des prénoms ; c'est Patriote, qui
est le nom de famille."

Les premiers pas

Si l'on nous accuse d'aimer trop les bébés et de les
représenter sous toutes les formes en les prenant dans
toutes les classes de la société, nous supporterons avec
une certaine désinvolture le poids de cette accusation.
Quoi qu'on dise, l'enfant riche ou pauvre, souriant ou
souffreteux, est toujours intéressant, et quand nous le
trouvons dans une toile artistement peinte comme dans
le tableau de M. Georges Laugée, quand il fait le prin-
cipal sujet d'une scène naïve de la vie champêtre ayant
pour décor un beau paysage, nous supportons toutes les
critiques. Grâce cependant à la façon dont ce tableau
est reproduit, nous espérons que ces critiques seront
toutes bienveillantes.

Une rencontre inattendue

Le bon curé lit son bréviaire au pied de l'arbre sécu-
laire qui ombrage son église. Vrai curé alsacien : il a
le tricorne, le rabat, les souliers à boucles d'argent et le
bas de soie. Une seule chose manque : la tabatière ;
mais le mouchoir que le pasteur tient à la main indique
qu'elle n'est pas loin, derrière le parapluie à bec de
canne peut-être. Pendant ce temps, deux paroissiennes,
qui sortent de l'église, regardent leur curé en passant
devant lui. Peut-être eussent-elles préféré à faire une
autre rencontre ! le rire narquois de l'une le laisse assez
supposer.

PROPOS DU DOCTEUR

LA Foudre

Depuis Franklin, on sait que le tonnerre et les éclairs
sont des phénomènes naturels en tout semblables aux
phénomènes électriques que le physicien produit arti-
ficiellement dans ses laboratoires. À l'état normal, tout
ce qui nous environne est chargé de deux sortes d'élec-
tricité, l'une négative et l'autre positive, qui s'attirent
sans cesse réciproquement et tendent à se recomposer.
Cette recombinaison est la foudre. Elle est favorisée
par certains corps, dits *bons conducteurs* : l'air humide,
les nuages épais produisent la foudre. Jamais elle ne
se produira dans une atmosphère sèche, qui isole les
deux espèces de fluide et met obstacle à leur recompo-
sition.

Notre organisme apprécie souvent l'état électrique de
l'air et du sol, surtout quand cet état est prononcé. On
voit des personnes prédire bien à l'avance, et sans se
tromper, l'apparition d'un orage, que rien ne semble
indiquer pour d'autres. Les natures nerveuses, les hys-
tériques et les épileptiques surtout, *flairent* pour ainsi
dire la foudre ; elles sentent l'odeur ozonisée spéciale
de l'atmosphère ; elles éprouvent une sensation parti-
culière d'agacement et de malaise, à laquelle elles
doivent leur triste privilège prophétique. Le temps
orageux exagère également les souffrances des rhuma-
tisants et des névralgiques ; mais, comme l'air électrique
est ordinairement humide, force nous est d'ignorer la
part réelle qui revient à l'électricité dans la marche de
ces sortes d'affections dénommées *barométriques*. L'o-
rage agit enfin sur les convalescents, sujets par excel-

lence impressionnables : il les rend agités, paresseux,
et leur donne la tête lourde et la respiration pénible.

En France il y a environ vingt orages par an, causant
ensemble une moyenne de 80 morts. La fulguration
est rare dans les grandes villes, surtout depuis la multi-
plication des paratonnerres. Elle est de plus en plus
fréquente à la campagne, depuis que le déboisement
exagéré a fait sentir son influence nocive : "Le déboi-
sement d'une montagne, dit Arago (*le grand*), c'est la
destruction d'un nombre de paratonnerres égal au
nombre d'arbres qu'on abat : c'est la modification de
l'état électrique de tout un pays." Les hommes sont
plus frappés par la foudre que les femmes, parce que
leur vie est plus extérieure : la proportion est de 28
femmes pour 100 individus, nous dit Boudin.

La mort subite est la suite fréquente de la fulgura-
tion, soit que le sujet foudroyé soit tué raide sur place,
soit qu'il soit doucement transporté ou brutalement jeté
à distance. Parfois, la foudre déshabille violemment
un homme, et va jusqu'à pulvériser ses vêtements en
respectant son corps ; parfois, c'est le contraire qui a
lieu, sans que nous puissions expliquer la raison scien-
tifique de faits aussi étranges.

Nous avons trois fois procédé à l'autopsie minutieuse
de foudroyés, sans rencontrer sous notre scalpel aucune
lésion capable d'expliquer la mort. Dans ces cas, la
foudre avait frappé silencieusement le *trépied vital* —
cœur, poumons, cerveau — dans son fonctionnement
intime, sans laisser de lésion organique appréciable à
nos procédés d'investigation.

Il arrive, d'autres fois, que l'apparence extérieure du
corps du foudroyé est absolument normale, alors que ses
organes internes, ses os eux-mêmes, sont littéralement
réduits en bouillie. Il arrive aussi (plus rarement,
certes, qu'on ne l'a prétendu), il arrive que le tégument
externe des foudroyés présente comme la bizarre photo-
graphie des objets ambiants : la peau du sujet est une
sorte de panorama fantastique où se sont gravés des
portraits d'animaux, des esquisses d'arbres et de maisons,
etc. Il est bien entendu que, dans ces sortes de cas, le
sujet est mort : il n'a pu résister à l'abondance du
fluide qui l'a écrasé. Pour ne rien omettre, disons, avec
tous les observateurs, que les cadavres des foudroyés se
putréfient très rapidement.

Quoique le feu du ciel cause volontiers la mort par
congestion cérébrale ou pulmonaire, il arrive heureuse-
ment souvent qu'il épargne la vie, et se borne à pro-
duire sur les organismes des symptômes morbides pas-
sagers. Ce sont des éruptions cutanées, pareille à l'ur-
ticaire, à l'herpès, à l'érysipèle ; — des brûlures, en gé-
néral peu profondes, mais étendues, ce qui les rend
graves ; — des hémorragies par les orifices naturels, et sur-
tout par le nez ; — des paralysies générales ou partielles,
presque toujours curables, du reste ; — la perte subite de
la vision, de l'ouïe, de l'odorat ou de la parole, perte,
au contraire, généralement irrémédiable ; — l'imbécillité
ou la folie ; — l'incontinence d'urine ou de matières fé-
cales ; — l'avortement. On a cité, comme accidents rares :
l'ablation nette d'un membre ou d'un organe saillant,
en totalité ou en partie ; l'épilation, également partielle
ou totale, l'arrachement des ongles, etc., etc.

Quelquefois les individus sont jetés par terre et p'on-
gés dans un sommeil profond, dont ils se retirent (sou-
vent vingt ou trente heures après) très bien portants...
Enfin, l'électricité atmosphérique peut donner lieu à
des phénomènes analogues à ceux de la catalepsie. Car-
dan a cité le cas de huit moissonneurs foudroyés pen-
dant leur repas sous un arbre, et qui furent atteints de
catalepsie mortelle : ils avaient conservé absolument la
même position que s'ils eussent été bien portants, dans
l'exercice de leurs fonctions *masticatoires*...

Les plus mauvaises choses ayant parfois leur bon côté,
il est arrivé que la foudre a guéri, mieux que les meil-
leurs médecins, des maladies anciennes et réfractaires à
tout traitement antérieur : l'amaurose, la surdité ner-
veuse, certaines névroses convulsives, les paralysies, les
rhumatismes, la danse de Saint-Guy, les névralgies chro-
niques. Ces faits étonnent peu celui qui songe au parti
puissant que la médecine contemporaine tire, tous les
jours, de l'électricité thérapeutique.

Pour se préserver de la foudre, il faut généraliser
l'usage du paratonnerre, usage qui n'est vraiment popu-
laire qu'aux États-Unis. En France (*horresco referens*),
on prétend qu'il attire la foudre, et l'on a peur du pa-
ratonnerre ! Cette admirable tige métallique soutire, en
effet, au ciel son électricité par le pouvoir de sa pointe.
Non seulement elle empêche ainsi l'action de la foudre
dans un certain rayon, mais encore elle dérobe inces-
samment à l'atmosphère une partie de son fluide élec-
trique.

Éviter, pendant les orages, de s'exposer aux courants
d'air et à la pluie. — Ne pas ouvrir les fenêtres des
maisons. — Ne pas ébranler l'atmosphère par des vibra-
tions, coups de feu, cor de chasse, etc. (L'ébranlement
causé par les vibrations des cloches dirige souvent la
foudre vers le sonneur, puisque, en 33 ans, le tonnerre
a frappé 386 clochers, et 103 sonneurs en sont morts,
d'après une statistique de Fodéré). — Il faut éviter le
voisinage des cheminées (la suite étant un très bon con-
ducteur de l'électricité) ; s'éloigner des métaux, do-
rures, etc. ; enlever les chaînes, bagues et clefs qu'on

A O U T

*A l'ombre du gerbier géant l'airée est prête ;
Le fermier, dans le rond où s'entassent les blés,
Fait tourner, retenant leurs licous assemblés,
Six chevaux camarguais vifs comme la tempête.*

*Sous l'ardent soleil d'août ils vont : regardez-les !
Et le sol dur résonne, et rien ne les arrête.
Lui, suant mais joyeux comme au jour de sa fête,
Rêve de sacs d'écus et de greniers comblés.*

*Cependant le soir vient et la brise se lève ;
La paille en tourbillons vermeils comme son récc
Monte, se colorant aux rayons du couchant ;*

*Et, tandis que décroît le galop circulaire,
Le rustique songeur, droit au milieu de l'aire,
Dans un nuage d'or voit sa ferme et son champ.*

PAUL ARÈNE.



porte sur soi, ne pas chercher un abri sous les clochers ou les arbres élevés (la foudre tombe souvent aussi sur les camps, à cause des armes de guerre). Comme vêtements, il faut préférer la soie et la laine au coton et au lin.

En un mot, il faut éviter les bons conducteurs de la foudre. L'idéal à cet égard serait de s'isoler sur un tabouret de verre ou dans une boîte de verre, ou bien encore dans un hamac suspendu par des cordons de soie.

Dr E. MONIN.

NOUVELLES DIVERSES

—On annonce de Londres la mort de Mgr Amherst, évêque catholique de Northampton, Angleterre.

—On annonce qu'un bataillon de troupes anglaises a reçu ordre de se rendre dans le Zouloulaud.

—Des commerçants américains achètent de grandes quantités de foin dans les environs de Sherbrooke.

—Un crime horrible a été commis à Breslau (Prusse). Un père a pendu ses cinq enfants puis s'est suicidé.

—Un Chinois, nommé Young, pendu comme meurtrier à Missouri, Montana, est mort en affirmant qu'il était innocent.

—Un grand nombre de personnes de Pensacola, E.-U., sont passées à Atlanta, jeudi dernier, fuyant la fièvre jaune.

—Suivant une dépêche de Paris, il sera très difficile aux Français de poursuivre les opérations dans le Tonquin avant le mois d'octobre.

—Le mont Vésuve est en éruption active. Le sol est agité constamment et à Naples des dommages énormes ont été causés aux édifices.

—Par la chute d'un échafaudage, au nouveau palais du roi de Bavière, sur le bord du lac de Chiem, vingt-trois ouvriers ont été tués et dix-sept ont été blessés.

—De nouvelles émeutes entre catholiques et orangistes ont eu lieu près de Coatbridge, jeudi dernier. La police a dispersé les émeutiers.

—On évalue à cent mille le nombre des personnes qui ont visité le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré depuis le commencement de l'été.

—Quatre cents barils de poudre qui étaient dans des wagons ont fait explosion à Winchester (Kentucky). Le convoi a été mis en pièces et plusieurs personnes ont été tuées.

—Une nouvelle profession vient d'avoir lieu au couvent des Carmélites d'Hochelega. Mlle Amélie Gareau, fille de M. Charles Gareau, de cette ville, a pris l'habit religieux dans cet ordre austère.

—MM. Thibaudeau et Frères ont pris une tiers-saisie pour un montant de \$15,000 contre MM. T. et W. Murray, entre les mains du gérant du Pacifique Canadien.

—Une dépêche de la ville du Cap annonce que O'Donnell, qui a tué Carey, sera embarqué le quatre septembre prochain sur le steamer *Melrose*, qui l'amènera en Angleterre pour subir son procès.

—Il y a 996 médecins dans la province de Québec. La population en étant de 1,359,027 habitants, il s'en suit que nous avons un médecin par chaque 1,421 habitants.

—La nouvelle ligne de steamers qui fera le service entre le Brésil et le Canada recevra un subside annuel de \$15,000 du gouvernement fédéral et de \$10,000 de l'empereur du Brésil.

—Un mariage fashionable aura lieu à Québec le 12 septembre prochain. L'honorable M. Rodrigue Masson, sénateur et ex-ministre de la milice, doit épouser Mlle Cécile Burroughs.

—Il vient de se produire, au bassin de radoub de Lévis, un accident qui a occasionné pour \$20,000 de dégâts. On dit que cet accident est imputable aux ingénieurs qui ont dirigé les travaux.

—Napoléon Bouchard, des Eboulements, s'est suicidé en se jetant en bas d'une fenêtre de l'hôpital de la marine de Québec, où il était interné. Il était atteint de la fièvre.

—Mme Grenache, la mère du fameux hercule canadien, demeure actuellement à Hudson (Mass.), et elle a atteint vendredi dernier sa 101^e année. Sa santé est encore bonne.

—Les touristes américains, appréciant les services qui leur ont été rendus par M. Jos. Vincent, lui ont présenté un magnifique canot de sauvetage et une équipe complète de pêcheur à la ligne.

—L'église de St-Damien de Buckland, a été emportée par le vent, le 21 août courant. Cette église, qui était en bois et non encore achevée, mesurait 100 x 50 pieds. Aucune perte de vie à déplorer.

—Les prochaines assises de la cour criminelle, à Montréal, seront présidées par Son Honneur le juge Baby. Environ quarante causes seront soumises au grand juré. La plus importante sera celle du volontaire McAulay, accusé de meurtre.

—Les pèlerins canadiens qui sont allés à Lourdes ont offert une somme de trois mille francs (\$600.00) pour contribuer à l'édification d'une chapelle dédiée à Notre-Dame du Rosaire qui servira d'avant-corps à la Basilique.

—A l'exposition de Boston, qui doit s'ouvrir dans quelques jours, un département spécial est assigné aux ouvrages de littérature écrits par des femmes. Ce sera d'un intérêt particulier pour ceux qui insistent pour l'égalité des droits entre les deux sexes.

—Une boîte de ferblinc, contenant de la poudre qui ne fait explosion que lorsqu'elle vient en contact avec l'eau, a été trouvée à Plymouth. La police dit que les féniens avaient intention de se servir de cette machine infernale d'un nouveau genre.

—On annonce que la France a informé l'Angleterre que M. Shaw, le missionnaire anglais à Madagascar, a été arrêté en sa qualité de dignitaire du gouvernement hova, et sous prévention d'avoir excité les Hovas à la résistance.

—Les auteurs du vol commis récemment au Sault au Récollet chez M. Ritchford, ont été arrêtés jeudi à Manchester, N. H., par l'agent de sûreté Neagle et ramenés à Montréal. Ce sont deux commis nommés Lute et Thompson.

—M. François Brochu, de Lévis, a un champ de tabac canadien qui vaut la peine d'être signalé. Certains pieds de tabac ont des feuilles de quarante pouces de longueur et vingt-deux pouces de largeur. Et ce tabac n'a pas fini de croître. La récolte promet donc beaucoup.

—Le passage de la Manche n'est décidément plus qu'un jeu pour les aéronautes. Un ballon parti de Versailles le trois août, et monté par messieurs Dubois et Latre, a atterri le lendemain dans l'après-midi à Woodgreen, près de Londres.

—Le vapeur *Palermo*, parti de Hambourg pour Lisbonne, est venu en collision au large de Ushant, jeudi dernier, avec le *Ricoli*, parti de Ribbas pour Middleborough. Le dernier vapeur a sombré. Cinq personnes ont péri.

—Le vapeur français *St-Germain*, capitaine Bonneau, parti du Havre pour New-York, et le vapeur *Woodburn*, sont venus en collision le long du phare d'Eddystone, samedi matin, à 3 heures. Le *Woodburn* a sombré immédiatement. Dix-huit matelots ont péri. Le *St-Germain* qui est passablement endommagé est arrivé à Plymouth avec ses passagers, et ceux du *Woodburn* qui ont pu se sauver.

—Un jeune Français du nom de Hilaire Bakau, est arrivé à New-York dernièrement, à bord du vapeur *Labrador*. Il déclare avoir l'intention d'essayer de franchir les rapides de Niagara à la nage, à l'endroit même où le capitaine Webb a trouvé la mort. Ce Bakau est un homme de moyens, et il est réputé habile nageur dans le sud de la France, où il a accompli plus d'un brillant exploit. Sa théorie est que le secret du tour de force qu'il veut exécuter est de savoir comment plonger. Il sautera les rapides ou mourra dans sa tentative.

Prosperité d'affaires :

Un passant donne deux sous à un mendiant.

—Merci de votre bonne intention, lui dit le mendiant en les lui rendant, mais je n'accepte plus les sous... C'était bon dans les commencements !

Fraises au vin.—Mettez du sucre en morceau, jamais en poudre, car réduit en poudre, il sucre moins et ne possède plus sa saveur propre sur vos fraises, puis versez quelques gouttes d'eau dessus pour activer sa dissolution. Aussitôt qu'il commence à tomber en déliquescence, versez-y la quantité de vin que vous voudrez et retournez les fraises jusqu'à ce que la dissolution soit complète. Il est inutile d'ajouter qu'il faut du vin assez fort et de bonne qualité.

LES ECHECS

Montréal, 30 août 1883.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Jacques (ouest).

SOLUTIONS JUSTES

No 367.—MM. J. T. Boivin, Saint-Jérôme ; F. Gingras, Ed. L., Trois-Rivières ; L. O. P., Eugène-M. Ladouceur, Sherbrooke ; L. I. Tougas, Toronto ; C. H. Provost, Ottawa ; H. Bégin, S. Tudeu, O. Pigeon, V. Gagnon, Québec ; Honoré M., Louiseville ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; N. P., Sorel ; N. H. Guérin, Pointe-Lévis ; I. Lamoureux, Lowell ; J. Dubé, E. Lafrenais, P. Maurien, L. argis, D. Fabien, Montréal ; G. P., Arthabaska ; I. L., Saint-Jean.

PETITES NOUVELLES

—La dixième partie du match Tschigorin-DeRivière a terminé cette intéressante lutte ; le résultat final a été : M. Tschigorin gagne cinq parties, M. DeRivière 4, et une partie nulle.

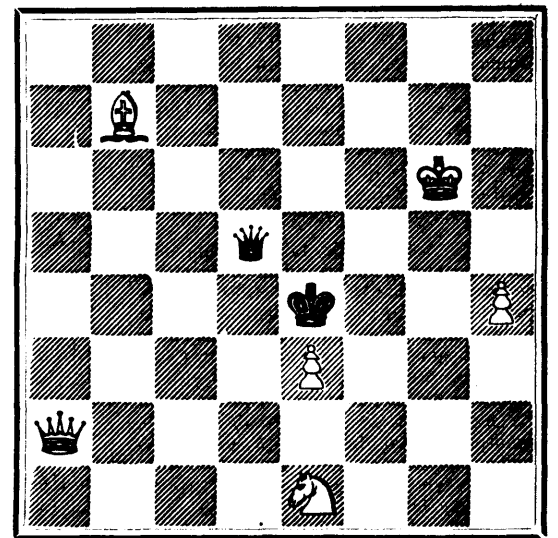
—Le tournoi national de Nuremberg, que nous avons annoncé il y a quelque temps, est terminé, et les vainqueurs sont :

1er prix :	M. Winawer gagne.....	14 parties.	£60
2e —	M. Blackburne —	13½ —	£40
3e —	M. Mason —	12 —	£25
4e —	M. Berger —	11½ —	£15
5e —	M. Bardeleben —	11 —	£10
6e —	M. Bird —	10½ —	£ 5
7e —	M. Riemann —	10½ —	£ 5
8e —	M. Schallopp —	10 —	£ 4
9e —	M. Schwarz —	9½ —	£ 4

Pendant la durée de ce tournoi a eu lieu la proclamation des prix du concours de problèmes ouvert il y a un an environ.

PROBLÈME No. 368.

Composé par M. JOHN BARRY, Lachine
NOIRS.—2 pièces



BLANCS.—6 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION DU No. 367

Blancs	Noirs
1 F 4e R	1 P 7e C
2 F pr. P	2 P 5e R
3 F 1er TR	3 P 6e R
4 F 3e FR	4 P 7e R
5 F pr. P	5 P 3e CD
6 F 3e FR, échec	6 T 2e CD
7 P pr. P	7 P 4e TD
8 F pr. T, échec et mat.	

Le valet de chambre du duc de X... est un excellent garçon ; mais il se soûle abominablement deux fois par semaine.

—Mais, malheureux, lui dit son maître, si on te massait dans la rue dans cet état-là ?

—Oh ! qu'est-ce que ça fait, j'ai toujours des cartes de visite de Monsieur sur moi.

Silver Creek, N.-Y., fév. 1883.

Messieurs,

Etant très malade j'essayai tous les remèdes annoncés, mais sans aucun succès. Ayant entendu parler de vos Amers de Houblon par beaucoup de personnes, je me décidai à en faire l'essai, et à ma grande surprise je suis mieux et j'espère guérir complètement.

W. H. WELLER.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGALL, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens. Composé par M. JAMES PIERCE, M. A., Londres (Angleterre)

Sommaire de la "Revue de la Mode" du 12 août

GRAVURES : Toilette en gaze de soie.—Toilette de soirée.—Dessous de lampe.—Quart d'un tapis rond.—Dessus de livres.—Encadrement au point de croix.—Bande au point de croix.—Entre-deux en broderie Riche-lieu.—Bande en peluche et applications de tapisserie.—Chapeau en dentelle.—Toilette de soirée pour jeune fille.—Toilette en soie changeante.—Toilette pour dîner de château.—Élégante toilette d'intérieur.—Matinée en mousseline de soie (dos et devant)—Matinée en soie (dos et devant)—Chiffres enlacés (4 dessins).

TEXTE : Explication des toilettes et des ouvrages.—Courrier de la mode.—Le Gant et la Main (suite).—Causerie financière.—Menus de la semaine.—Salade russe.—Revue des magasins et de l'industrie.—Chiffres enlacés.

COUVERTURE : Récréations en famille.—Solutions des Récréations.—Petite correspondance.—Correspondance du docteur.—Avis divers.

GRAVURE COLORIÉS : Deux toilettes.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$6 ; six mois, \$3 ; trois mois, \$1.50. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11, rue Hébert, Québec.

Sommaire du "Monde Illustré" du 11 août

TEXTE : Courrier de Paris, par P. Véron.—Nos gravures : Tremblement de terre d'Ischia ; Le monument de la défense de Paris ; Chacun son tour, tableau de M. Armand Dumarest ; Types et particularités d'Amsterdam.—Courrier du Palais par Petit-Jean.—Noces parisiennes : le Caniche (nouvelle), par Alain Bauquenne.—Théâtres, par Charles Monselet.—Chronique musicale, par A. de Lasalle.—Bibliographie.—Récréations de famille.—Le Monde financier.—Echecs, rébus et solutions.

GRAVURES : Catastrophe de l'île d'Ischia : la constatation des victimes dans le cimetière de Casamicciola : la recherche des victimes parmi les ruines ; arrivée, dans le port de Naples, des blessés ; le village de Forio, après la catastrophe ; vue générale de Casamicciola, après la catastrophe ; le village de Lacco-Ameno, après la catastrophe.—Le monument de la défense de Paris, au rond-point de Courbevoie.—Chacun son tour, tableau de M. Armand Dumarest.—Amsterdam : types et physionomies.—Carte de la baie de Naples.—Echecs.—Rébus

Abonnement pour le Canada : Un an, \$5.40 ; six mois, \$2.80. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11 rue Hébert, Québec.

PSAUMES (REVUS)

Ecoutez ceci, peuples qui m'entendez, prêtez l'oreille aux invalides du monde entier, les Amers de Houblon vous remettront en santé et vous rendront heureux.

2. Ce remède vous guérira tous et vous mettra sous les pieds la maladie et la souffrance.

3. Vous n'avez donc rien à craindre lorsque vous voyez votre famille malade, ou lorsque vous éprouvez vous-même la maladie de Bright ou de foie, parce que les Amers de Houblon peuvent vous guérir.

4. Petits et grands, riches et pauvres connaissent la valeur des Amers de Houblon, pour les maladies bilieuses, nerveuses et rhumatismales.

5. Purgez-moi avec les Amers de Houblon et je deviendrai robuste, et je jouirai d'une santé florissante.

6. Qu'il y ait maladie sur maladie, que je sois sérieusement atteint même d'une maladie des plus graves, je suis sûr d'en réchapper, si je fais usage des Amers de Houblon.

7. Depuis que j'existe, j'ai souffert de toute espèce de maladies, il n'y a pas plus d'un an que je suis guéri et encore ce n'a été qu'au moyen des Amers de Houblon.

8. Celui qui sait expédier de sa charpente osseuse le rhumatisme et la névral-

gie qui la rongent, au moyen des Amers de Houblon, agit avec sagesse.

9. Que vous ayez des érysièles, des boutons de toute nature, des rousseurs, que vous ayez le sang empoisonné, les Amers de Houblon vous en guériront complètement.

10. Quelle est la femme, prise de faiblesses, de maladies de femme, etc., qui ne désire pas la santé ; alors qu'elle fasse usage des Amers de Houblon et elle reviendra à la santé.

11. Ne négligez pas de faire usage des Amers de Houblon dans les maladies de rognon et du foie.

12. Nettoyez-vous la langue si vous l'avez chargée, purifiez-vous le sang et exemptez votre estomac de toute indigestion en faisant usage des Amers de Houblon.

13. Toutes mes douleurs et mes souffrances physiques disparaissent contre la poussière par le vent, lorsque je fais usage des Amers de Houblon.

14. Rappelez-vous l'homme qui presque mort et abandonné par les médecins, est ressuscité pour ainsi dire après avoir fait usage des Amers de Houblon.

15. Cessez de redouter les maladies de nerfs, la débilité générale et les maladies des voies urinaires, parce que les Amers de Houblon vont vous rétablir.

16 juillet 1883.

VARIÉTÉS

Entre marins :

—Alors, il est mort ?

—Complètement !

—De quoi ?

—Le médecin a dit que c'était de la rupture d'un vaisseau.

—Ah ! il s'est noyé !

Un bon pochard passe sur le boulevard, il bouscule violemment un monsieur, qui lui dit :

—Vous ne pouvez donc pas faire attention ! Vous ne me voyez donc pas !

—Mais si ! mais si ! même que je vois double !

—Hé bien alors...

—Hé bien, je voulais passer entre vous deux !

Deux jolis ivrognes descendent le trottoir, bras dessus bras dessous.

Tout à coup l'un d'eux s'arrête, et, posant la main sur l'épaule de son camarade :

—T'es-t-un ami, toi, n'est-ce pas ?

—Ah ! oui, ma pauvre vieille, que je suis t-un ami !

—Eh ben ! écoute, si t'es t-un ami, surveille ta femme : elle nous trompe !

Deux politiciens causent de la hausse des loyers.

—Sais-tu ce qui coûte le plus cher ? dit l'un d'eux.—Ce sont les petits appartements.

—Tu plaisantes, répond l'autre.

—Pas du tout... Calcule un peu ce que coûte à la France deux Chambres et un cabinet !

Un joli mot d'enfant :

Toto a entendu dire qu'il va bientôt lui arriver une petite sœur.

Il voit sa mère s'apprêter à sortir :

—Maman, qu'est-ce qu'il faudra faire si petite sœur vient pendant que tu ne seras pas là ?

Adèle est une cuisinière hors ligne ; mais il est évident qu'on ne peut contenir tout le monde et son père.

L'autre soir, madame entre à la cuisine et trouve le fourneau à gaz allumé.

—Pourquoi, Adèle, allumez-vous votre fourneau à cette heure-ci ?

—Mais, madame, je ne l'ai pas éteint depuis ce matin !

—Ma pauvre fille, vous êtes donc folle.

—Mais non ; madame se plaint toujours de ce que j'use trop d'allumettes !

JEU DE DAMES

Adressez les communications concernant ce département à Jos.-E. T., 61 rue Versailles, Montréal.

Solutions justes du problème français No 31

Montréal : J. Paradis, T. Amelin, V. R. Pleau et Firmin Gladu.

Ottawa : P. Branchon, J. Bédard, Jacques Trudel et Frs. Bouchard.

Hull : V. Morel E. Lapiere et Antoine Pinsonneault.

Québec : J. Falardeau, Z. Trudel, Ambroise Piché et N. Gingras.

Lévis : J.-B. Tremblay, Pascal Allard, Jérémie Ladurantaye.

Portneuf : Michel Thibaudeau et J.-B. Labranche.

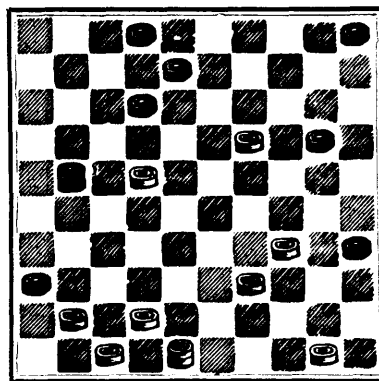
Rimouski : V. Déziel, Louis Marchand, Frs. Charbonneau, E. Derome. O. Menta, Georges Primeau, Narcisse Trudel, Lucien Turcot et N. Blanchet.

Saint-Jean, P. Q. : Joseph St. Onge, François Melançon.

PARTIE FRANÇAISE
PROBLEME No 32

Composé par M. A. Joliet

NOIRS

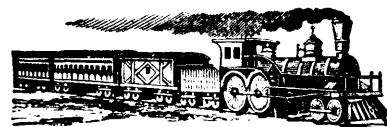


BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution juste du problème No. 31

Blancs — 31 à 27 30 à 24, 20 à 14, 35 à 44 et gagnent.



Chemin de Fer Intercolonial

Arrangements d'été

COMMENÇANT LE 25 JUIN 1883

Des convois directs pour passagers circuleront tous les jours, le dimanche excepté, comme suit :

Part de Pointe-Lévis.....	8 00 a. m.
Arrive à Rivière-du-Loup.....	12 15 p. m.
" Cacouna.....	12 41 "
" Trois-Pistoles.....	1 22 "
" Rimouski.....	3 07 "
" Little Metis.....	4 03 "
" Campbellton.....	7 23 "
" Métapédia.....	6 55 "
" Dalhousie.....	8 00 "
" Bathurst.....	9 50 "
" New-Castle.....	11 32 "
" Moncton.....	2 05 a. m.
" Saint-Jean.....	6 00 "
" Halifax.....	10 00 "

Ces convois se relient à la Courbe de la Chaudière avec les convois du Grand Tronc partant de Montréal à 10.15 heures p. m., et à Campbellton avec le bateau "Admiral," qui part le mercredi et le samedi pour Gaspé, Percé, Pasbebiac, etc., etc.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le Dimanche.

Les chars Pullman partant de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rendent à Halifax, et ceux des Mardi, Jeudi et Samedi à Saint-Jean.

(On peut maintenant se procurer des billets pour tout le voyage à des prix d'excursion, pour aller, par char et par eau, à aucun endroit dans le bas du fleuve, Métapédia, Restigouche, Baie des Chaleurs, Ile du Prince-Edouard, et toutes autres places dans les Provinces Maritimes.

Pour les billets et toutes informations concernant les prix de passage et les taux de fret, l'heure des départs etc., adressez-vous à

G. W. ROBINSON,
Agent des passagers et du fret
pour la division de l'Est,
No. 186, rue Saint-Jacques [en face du St-Lawrence Hall], Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Moncton, -B., 25 juin 1883.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS
ET EST

Vendue chez tous les Epiciers
respectables

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 100 caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse STEVENSON & BROS., boîte 22, Northford Ct.

Mousseau, Archambault & Lafontaine.

AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND)
MONTREAL

Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L.
C.R. et M.P., Pro-Gén. | P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

LA COMPAGNIE

LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS,

LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS,

GRAVEURS,

EDITEURS,

ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY

MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre

- 12 presses à vapeur.
- 1 machine patentée à vernir les étiquettes.
- 1 machine électrique à vapeur.
- 4 machines à photographie.
- 2 machines à gravure photographique.
- 2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et étés de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées.
G. B. BURLAND,
Gérant.

"L'OPINION PUBLIQUE"

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.